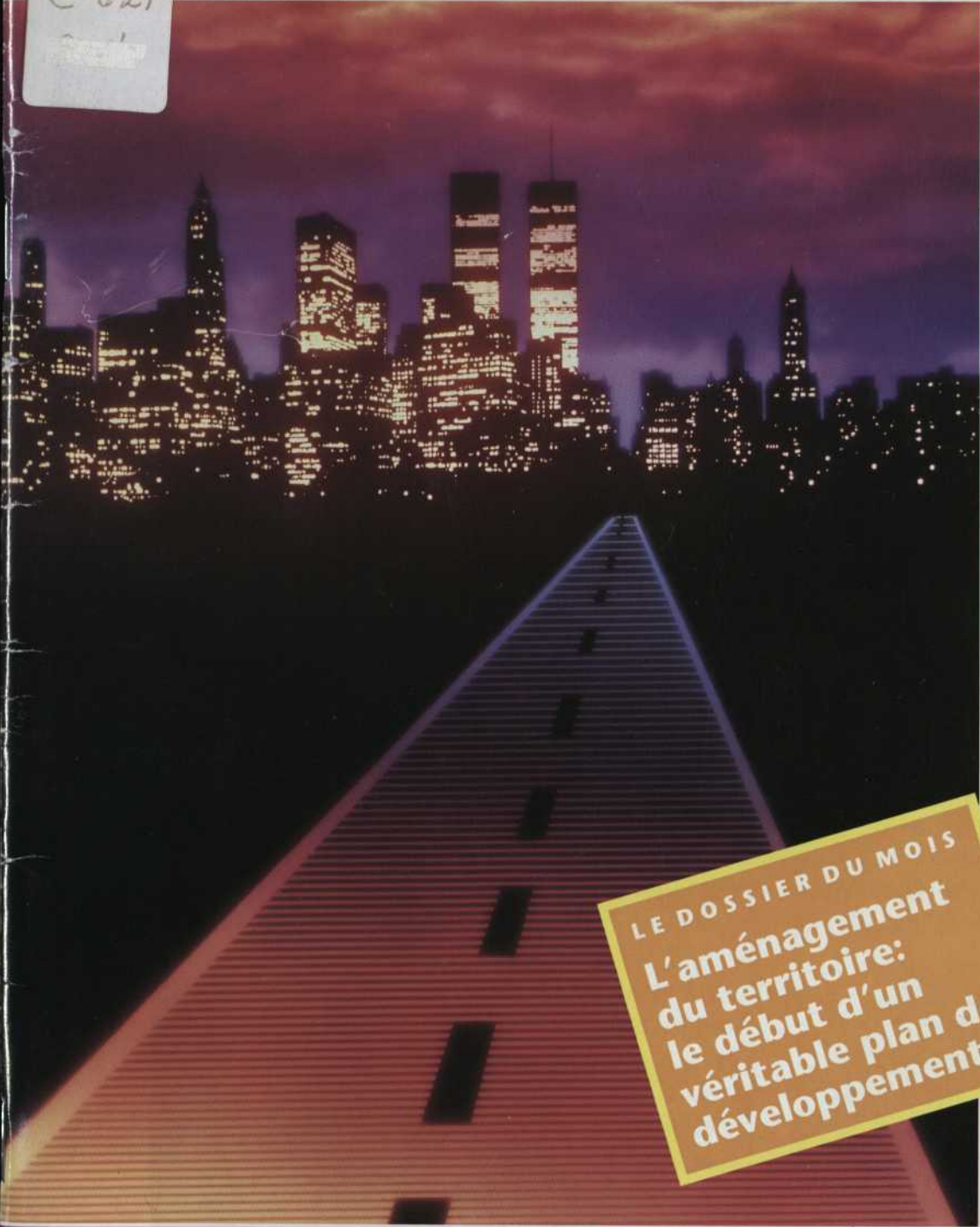


PER  
C-621

O M M E R C E



M  
  
N  
T  
R  
É  
A  
L

LE DOSSIER DU MOIS  
**L'aménagement  
du territoire:  
le début d'un  
véritable plan de  
développement**

**1700** employés et  
représentants  
au Québec pour répondre  
aux besoins des Québécois.



**SunLife**

AU QUÉBEC DEPUIS 120 ANS

SURPRISE

# Avec VIA 1, bien meilleur et bien plus beau vont maintenant de pair.

Quand vous voyagez en première classe VIA 1, vous notez, dès qu'on vous accueille à bord, un nouveau décor agréable, mais surtout une nouvelle conception de l'intérieur. L'espace pour vos bagages est deux fois plus grand qu'auparavant. Vous n'avez donc plus besoin d'avoir quoi que ce soit



à vos pieds ni de surveiller vos effets. Tout est rangé de façon sécuritaire et est à votre portée. Le couloir central est large et tapissé d'une moquette d'un vert profond. Les murs sont agrémentés de couleurs apaisantes et le plafond, d'un motif de feuillage vert tendre. L'ambiance en est une de légèreté et de détente; elle vous invite à prendre vos aises dans des fauteuils généreusement rembourrés et à goûter les plaisirs du service si réputé de VIA 1.

La première classe VIA 1... s'améliore encore, s'améliore toujours! Et c'est un plaisir à voir.

*N'est-ce pas le temps d'essayer la première classe abordable?*



*Des fauteuils inclinables, spacieux... bien coussinés, nouvellement recouverts d'un tissu distinctif et dotés d'appuie-tête de cuir souple.*



VIA 1. LA PREMIÈRE CLASSE ABORDABLE QUI NE CESSE DE S'AMÉLIORER.

MD Marque déposée de VIA Rail Canada Inc




## LE GAZ NATUREL : LE CHOIX AFFAIRES

*De plus en plus d'entreprises font le choix affaires  
et chauffent maintenant au gaz naturel.  
Propre, efficace, moins cher, le gaz naturel, c'est l'énergie de l'économie.*

*Faites le choix affaires.  
Composez le 1-800-567-1313*



**Gaz  
Métropolitain**



**«Nous voulions nous  
agrandir. Avec l'aide du  
Trust Général, nous  
avons doublé notre  
capacité de production.»**

*Richard Labrecque, président  
P.T.S. Électrique et Acier Profilé S.B.B. inc.*

Avec l'expertise financière et le dynamisme de ses employés ainsi que la rapidité de ses décisions, le Trust Général va beaucoup plus loin que la plupart des institutions qui proposent du financement aux entreprises.

Consultez le Trust Général avant de vous engager dans des emprunts à long terme. Il vous propose non seulement des prêts à terme, des crédits rotatifs ou des débiteures subordonnées, mais il deviendra également le partenaire essentiel de votre croissance. Vous verrez que le Trust Général fait bien souvent des offres comme celle de P.T.S. Électrique et Acier Profilé S.B.B. inc. Des offres qui supportent la croissance de votre entreprise.

Aujourd'hui, après avoir obtenu l'appui financier du Trust Général pour construire de nouveaux bâtiments et acheter du matériel, la compagnie de M. Labrecque a réussi à s'ouvrir à l'exportation et à étendre ses activités au domaine des télécommunications.

Au Trust Général, nous sommes prêts à répondre  
à vos questions.  
Appelez au (514) 871-7584.



**TRUST GÉNÉRAL**

# SOMMAIRE

## La Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Président :

*Jean Guibault*

Vice-président exécutif :

*Luc Lacharité*

Directrice générale :

*Suzanne Lalonde*

Directrice du service Marketing/

Communications/Recrutement :

*Céline Collin*

Responsable de la production :

*Cécile Tanguay*

Photos :

*Denis Bernier*

Responsable de la publicité :

*Johanne Gagné*

Conception graphique et production :

*Le Groupe Studio Bi inc.*

Impression :

*Reprotech*

**Commerce Montréal** est la publication officielle de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain. La reproduction des textes et photos est autorisée avec mention de la source.

**Commerce Montréal** est distribuée à 8 000 copies: aux membres de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain; aux consulats; aux délégations du Québec; aux chambres de commerce ethniques; aux ministres et députés fédéraux et provinciaux; aux municipalités, médias et chambres de commerce de la région de Montréal.

ISSN: 0318-4560

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain  
772, rue Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec) H3A 1G1  
Téléphone : (514) 288-9090  
Télécopieur : (514) 843-7320

**Écoles / Entreprises** 6

**Éditorial** 7

**Bénévolat** 9

**Tournoi de golf** 10

**Les mini-conférences** 16

**Tourisme** 19

**Le dossier du mois :**

**L'aménagement du territoire : le début d'un véritable plan de développement** 20



**Colloque sur le transport : "En avant, toutes ! Ouvrons la voie à la prospérité".** 25

**Rapport des activités** 33



**ScotiaMcLeod**

Courtiers en valeurs mobilières

**J. W. Serge Duguay**

BIBC, ECCC

**Normand Durette**

C.G.A.

OBLIGATIONS - COUPONS DÉTACHÉS  
TITRES HYPOTHÉCAIRES - ACTIONS  
RÉER - FEER AUTOGÉRÉS  
ÉVALUATION DE PORTEFEUILLE

(514) 287-3631 ou 287-3675 — FAX : (514) 287-3689

# ÉCOLES / ENTREPRISES

**L**es dirigeants d'entreprise déplorent souvent le fossé qui sépare les milieux de l'éducation et des affaires.

L'une des priorités que s'est fixées Jean Guibault, l'actuel président de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, consiste à mettre en oeuvre des projets précis pour contribuer à combler ce fossé. À cet effet, dans l'éditorial publié sous sa plume dans le numéro d'octobre de la revue Commerce Montréal, il encourageait les dirigeants d'entreprise à "prendre contact avec un responsable d'école ou de collège pour rencontrer les jeunes, afin de les informer sur les réalités du milieu et sur les besoins spécifiques des entreprises pour les années à venir."

Ce message a été entendu et plusieurs initiatives ont été entreprises afin d'y donner suite.

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, pour sa part, a décidé de s'associer aux Jeunes Entreprises du Québec afin de contribuer au rapprochement écoles-entreprises.

Ainsi, à compter de septembre prochain, une série de conférences seront organisées à l'intention des étudiants du niveau secondaire V de différentes institutions du Montréal métropolitain. Ces conférences, données par des chefs d'entreprises bien connus, porteront sur les besoins qu'éprouve-

## Les chefs d'entreprise sur le terrain

ront les entreprises au cours des prochaines années. Jean C. Monty, président du Conseil et chef de la direction de Bell Canada, a déjà accepté d'y participer.

La coordination de ces conférences sera sous la responsabilité des Jeunes Entreprises du Québec.

Cet organisme se voue à l'éducation économique des jeunes depuis 1962. Il est implanté dans toutes les régions du Québec et gère les programmes Info-Affaires et Mini-Entreprises, qui rejoignent annuellement plus de 5 000 jeunes.

Jeunes Entreprises fournit à ce projet son expertise en organisation de tels événements, ainsi que ses contacts auprès du milieu de l'enseignement. La Chambre, de son côté, s'engage à mettre ses membres à contribution pour la réalisation de ces conférences.

Cette association entre la Chambre et l'organisme Jeunes Entreprises constitue un élé-

ment de plus dans l'indispensable rapprochement entre les entreprises québécoises et ceux et celles qui sont appelés à en assumer la relève.



Messieurs Jean-Pierre Gaumont, directeur général, Les Jeunes Entreprises du Québec et Jean Guibault, président, La Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

DROIT CORPORATIF ET DROIT COMMERCIAL

LITIGE

DROIT DU TRAVAIL

AFFAIRES BANCAIRES

DROIT FISCAL

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

DROIT AÉRIEN ET SPATIAL

DROIT MARITIME

DROIT DES ASSURANCES

DROIT IMMOBILIER

DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL

DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

DROIT DES TRANSPORTS

OGILVY  
RENAULT

AVOCATS

**MONTRÉAL**

1981, AVENUE MCGILL COLLEGE  
MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA H3A 3C1  
TÉLÉPHONE (514) 847-4747  
TÉLÉCOPIEUR (514) 286-5474

**OTTAWA**

50, RUE O'CONNOR, BUREAU 1015  
OTTAWA (ONTARIO) CANADA K1P 6L2  
TÉLÉPHONE (613) 230-8661  
TÉLÉCOPIEUR (613) 230-5459

**QUÉBEC**

500, GRANDE-ALLÉE EST, BUREAU 520  
QUÉBEC (QUÉBEC) CANADA G1R 2J7  
TÉLÉPHONE (514) 640-5000  
TÉLÉCOPIEUR (514) 640-1500

OSLER RENAU LT LADNER

LONDON PARIS HONG KONG NEW YORK

SWABEY OGILVY RENAULT: AGENTS DE BREVETS  
MONTRÉAL OTTAWA

## ÉDITORIAL

**L**e ministre des Affaires municipales du Québec, monsieur Claude Ryan, a annoncé récemment la création d'un groupe de travail qui a notamment pour mandat d'établir le diagnostic de l'économie montréalaise et de proposer des avenues de solution qui permettront de tirer profit d'un meilleur aménagement du territoire et d'une organisation politique favorisant davantage le développement global de Montréal et de sa région.

Depuis trop longtemps, les solutions proposées pour régler les problèmes structurels dont souffre Montréal, se sont heurtées à ce qu'il faut bien appeler les querelles de clocher que favorise la multiplicité de structures politiques datant d'une époque révolue et dont les responsables doivent rendre compte à des citoyens intéressés, au premier chef, par le développement de leur secteur immédiat, sans trop se préoccuper de ce qui arrive à l'ensemble de la région.

Contrairement à d'autres groupes de travail ou comités qui se sont penchés à tour de rôle sur l'avenir de Montréal et de sa région, le groupe de travail mis sur pied par le ministre Ryan a aussi pour mandat de scruter en profondeur l'organisation politique du territoire, ce qui est de bon augure.

La Chambre réclamait depuis longtemps la poursuite d'un tel exercice et elle a donc accueilli avec enthousiasme l'annonce de la mise sur pied du comité, d'autant plus que le ministre Ryan a la réputation de mener à terme les dossiers auxquels il s'attaque.

L'aménagement du territoire, c'est en quelque sorte l'ABC du développement harmonieux et intégré d'une région.

Il s'agit donc d'une bonne nouvelle pour toute la population montréalaise parce que l'anémie dont souffre notre économie est tout aussi coûteuse pour les banlieusards que pour les résidents de la ville de Montréal.

## Le développement de la région de Montréal:

# au-delà des enjeux politiques

Jean Guibault

Les coûts de l'étalement urbain avec son cortège de conséquences néfastes, telles la multiplication inutile des services, la sous-utilisation des équipements au centre de l'agglomération et les disparités fiscales inévitables, atteignent, d'une façon ou d'une autre, tous les résidents de la région.



Il est temps de prendre conscience du fait que le temps, à lui seul, n'arrangera certainement pas les choses.

L'économie de Montréal et de sa région est gravement malade. Tous les observateurs le reconnaissent. Nous enregistrons le deuxième plus haut taux de chômage parmi les grandes agglomérations urbaines en Amérique du Nord, notre base manufacturière se détériore sans cesse et la zone centrale de la région n'arrive plus à retenir sa population, ni à attirer de nouveaux résidents.

Pendant ce temps, les autorités n'ont d'autre choix que d'y maintenir l'ensemble des services pourtant utilisés par de moins en moins de citoyens. Autre fait important, il faut le reconnaître, dans la région de Montréal, la concertation est absente, à toutes fins utiles.

Cet état de fait entraîne des difficultés coûteuses dont nous pourrions bien

nous passer, en plus de servir de prétexte à certaines décisions politiques plus que discutables et même nuisibles à maints égards.

Rappelons-nous, à cet effet, les tribulations que nous avons connues dans des dossiers comme le Vieux-Port et des décisions injustifiées et aussi dommageables pour le développement de Montréal que le déménagement de l'Hôtel-Dieu.

Dans ce dernier cas, il faut espérer que les autorités surseoiront à l'application de cette décision, prise dans les officines politiques, pour des raisons qui défient toute logique et qui demeurent pour le moins obscures.

Si le gouvernement persistait quand même à donner suite à sa décision dans ce dossier, il lancerait des messages tout à fait contradictoires.

En effet, comment comprendre alors que les autorités puissent se livrer à un véritable charcutage du coeur de l'agglomération montréalaise tout en confiant, au même moment, à un groupe de travail, le mandat d'analyser en profondeur le développement de toute la région et de soumettre des recommandations dont l'effet devra être structurant pour l'ensemble du territoire.

Le président  
Jean Guibault



**A**u cours de la dernière année, sept membres du comité Développement urbain de la Chambre ont rencontré une vingtaine de dirigeants d'entreprises afin de connaître leur perception de la santé du centre-ville de Montréal ainsi que les points sur lesquels la Chambre devrait insister pour accentuer le dynamisme de celui-ci. Les entreprises ont été choisies en fonction de leur représentativité dans leurs secteurs respectifs.

La majorité des intervenants interrogés ont démontré une perception globalement positive de Montréal et de son centre-ville. La qualité de vie, l'environnement urbain, le dynamisme culturel, l'entrepreneuriat, la concentration d'universités, le système de transport en commun et l'accès facile au centre-ville, par rapport à Toronto, sont des points positifs qui ont été soulignés.

Par contre, le manque de vision et de leadership de l'administration municipale, la détérioration du tissu urbain (effet de beigne), le fardeau fiscal, la discontinuité du réseau routier régional sont des points négatifs pour Montréal.

La décentralisation vers la périphérie et la banlieue des opérations de type "back office" apparaît comme étant une tendance

## Enquête auprès des utilisateurs du centre-ville

lourde à laquelle Montréal n'échappe pas. Ce phénomène est ralenti temporairement par la conjoncture économique.

Tous les intervenants reconnaissent l'importance de l'habitation comme élément essentiel au dynamisme du centre-ville. L'étalement urbain inquiète les dirigeants d'entreprises. Le coût des infrastructures est supporté par une population moins nombreuse et plus pauvre. La Ville devrait mettre en place des programmes incitatifs visant à ramener à Montréal des jeunes familles. La Ville devrait aussi promouvoir l'implantation de services aux résidents du centre-ville (écoles, parcs, loisirs, supermarchés, etc.). La Ville de Boston est souvent citée comme un modèle de succès.

En ce qui concerne le positionnement de Montréal par rapport à Toronto, plusieurs dirigeants rencontrés mentionnent que la faiblesse du marché montréalais, le contexte politique et linguistique, la faible croissance démographique et le niveau trop élevé de taxation corporative et personnelle empêchent certaines entreprises de venir s'établir ici. Montréal représente maintenant une capitale régionale laissant à Toronto sa domination économique. Par contre, Montréal est une localisation intéressante pour les entreprises européennes désirant desservir le marché de l'Amérique du Nord.

*Sous-comité Développement commercial  
Comité Développement urbain*

**VIVRE MONTRÉAL**  
**C'EST L'HABITER**

**HABITER MONTRÉAL**

**+ DE CHOIX!**

Dans 9 arrondissements, des habitations pour tous les goûts !

**+ D'AVANTAGES!**

Crédit de taxes de **5,000\$** pour l'achat d'une maison neuve et vente de terrains municipaux à des conditions avantageuses pour le développement résidentiel.

**+ DE NOUVEAUTÉS!**

À compter de **75,000\$**  
**50 nouveaux projets domiciliaires à visiter !**  
Maisons unifamiliales ou copropriétés, tous ces projets sont présentés dans notre nouveau dépliant !

**+ DE RENSEIGNEMENTS:**

- Rendez-vous au bureau Accès-Montréal le plus près de chez vous
- téléphonez aux numéros: 872-0581 ou 872-1111

**VIVRE MONTRÉAL**

# BÉNÉVOLAT

**L**e maire de Montréal, monsieur Jean Doré, a souligné le lancement du Conseil du bénévolat en entreprise de Montréal en précisant que "La Chambre de commerce du Montréal métropolitain et le Bureau de Commerce de Montréal ont accepté de faire preuve d'entrepreneurship social en collaborant avec Centraide du Grand Montréal et le Service bénévole de Montréal à la mise sur pied de ce Conseil".

Le maire Doré recevait, à la mairie de Montréal, le 30 avril dernier, le président de cet organisme, le président du Conseil à la Financière l'Industrielle-Alliance inc., monsieur André Charron, en compagnie de représentants de la communauté d'affaires et d'organismes sociaux.

A cette occasion, le président de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, monsieur Jean Guibault a indiqué "...qu'en plus de servir la communauté, l'engagement communautaire est une excellente décision d'affaires: il améliore les relations des entreprises avec le public, développe la confiance du public dans l'entreprise, intensifie sa présence dans la communauté, augmente sa sensibilité à l'égard des besoins des citoyens, améliore la motivation des employés et accroît leur performance".

Son collègue, président du Conseil du Bu-

## Le Conseil du bénévolat en entreprise de Montréal:

### un exemple d'entrepreneurship social

reau de commerce de Montréal, monsieur Luigi Liberatore, a précisé de son côté que "la communauté d'affaires doit faire sa part. Dans des moments difficiles, elle doit accepter de consacrer une partie de ses ressources à ceux et celles qui ont besoin d'aide et de soutien".

Le Conseil du bénévolat en entreprise vise à inciter les entreprises de la grande région de Montréal à susciter l'intérêt de leurs employés à faire don de leur temps et à soutenir l'implantation de politiques et de programmes de promotion du bénévolat auprès des entreprises. Créé à l'instigation de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, du Bureau de commerce de Montréal, de Centraide du Grand Montréal et du Service bénévole de Montréal, le Conseil compte parmi ses membres les entreprises suivantes: Banque Nationale du Canada, Banque Royale du Canada, Bell Canada,

Canadelle inc., Domtar inc., Noranda inc., IBM Canada Itée, Impérial Tobacco Itée., Brasserie Molson O'Keefe, Pétroles Esso Canada et Pratt & Whitney Canada inc.



De gauche à droite: messieurs Jean Guibault, André Charron, le maire Jean Doré, monsieur Luigi Liberatore. (Photo: Alain Décare)

## Trop occupé pour courir les cadeaux du tournoi de golf? Alors envoyez votre caddie...

Le service Caddie-Cadeau du Club d'achat Servica, c'est plus de 40 idées-cadeaux que votre entreprise sera fière d'offrir à l'occasion des tournois qu'elle commandite ou qu'elle organise.



Des cadeaux qui correspondent à votre image et à votre budget - la fourchette de prix va de 40\$ à 400\$. Des cadeaux que vous choisissez bien assis dans votre fauteuil.

*Appelez-nous dès aujourd'hui pour consulter notre catalogue couleurs!*

CLUB D'ACHAT **SERVICA** inc.

651 boul. Adoncour, Longueuil, Québec J4G 2M6 tél.: (514) 593-6817

# TOURNOI DE GOLF

**P**lus de trois cent trente golfeurs se sont trouvés 18 bonnes raisons pour se faire des contacts d'affaires dans le cadre du tournoi de golf annuel de la Chambre.

Placée sous la présidence d'honneur de monsieur Jean Laurin, président de Devencore, Société immobilière, cette activité de financement du jeudi 14 mai dernier, à Lachute, fut un réel succès.

Cette réussite est due au dynamisme et au dévouement du comité organisateur sous la présidence de monsieur Michel Lavigne, associé chez Raymond Chabot Martin Paré, ainsi qu'aux nombreux commanditaires qui ont permis la réalisation de cette journée de golf bénéfice.

## Tournoi de golf bénéfice de la Chambre... une réussite !



Un moment de détente après une journée d'efforts... sportifs: MM. Alex Harper, président du Bureau de commerce de Montréal, Arthur P. Earle, président du Conseil d'administration, Les Aéroports de Montréal et gagnant du prix de "la balle la plus près du trou" (9 1/2", trou 2, parcours 1), Jean Guibault, président de la Chambre et Luc Lacharité, vice-président exécutif de la Chambre.



Un des prix de présence toujours convoité: deux billets d'avion Montréal-Paris, offerts par les Lignes aériennes Canadien International. L'heureux gagnant: M. Sohel Zariffa en compagnie de MM. Jean Laurin et Michel Lavigne.



M. Ronald Martineau, directeur des ventes du Club de baseball de Montréal (à gauche), avec un pointage de 73 a remporté le trophée "Meilleur brut" chez les hommes, offert par Devencore, Société immobilière et remis par son président, et président d'honneur du tournoi, M. Jean Laurin.

M. Ovila Tanguay, vice-président, Technologie, d'Oerlikon Aérospatiale remet son trophée "Meilleur net" chez les femmes à Mme Carole Lachance, conseillère en assurance collective, chez André Gingras et associés. Son pointage: 72.



M. Michel Lavigne, président du comité organisateur du tournoi et animateur de la soirée, félicite les gagnants et remercie son équipe ainsi que les commanditaires du tournoi.

# TOURNOI DE GOLF

## Le comité organisateur:

### Président:

Michel Lavigne  
Associé  
Raymond Chabot Martin Paré

### Membres du comité:

Réal Arès  
Administrateur de société

Daniel Benoit  
Conseiller en arts graphiques  
BCR Litho Itée

Louise Desjardins  
Directrice, Service à la clientèle  
Devencore, société immobilière inc.

Yvan Jérôme  
Président  
Yvan Jérôme Illimité, organisation d'événements

Martine Laberge  
Associée  
Samson Bélair/Deloitte & Touche

Pierre Leblond  
Président  
Les Services Laser International

Madeleine Martel  
Présidente  
Les Services de placement Madeleine Martel inc.

Ronald Martineau  
Directeur des ventes  
Club de baseball de Montréal inc.

Jean Nadon  
Représentant  
Burns Fry Itée

Yanick Pagé  
Conseiller en placement  
Lévesque Beaubien Geoffrion

Denis Perreault  
Vice-président, Immeubles  
Edifice G.L. inc.

Jean-Pierre St-Laurent  
Président  
Communik-Concept inc.

## Nos commanditaires:



# Devencore

Devencore, Société immobilière

### Le brunch:

St-Laurent Lexus Toyota  
Ultramar Canada inc.

### Le gel de prix:

Lavery, de Billy

### Les prix de présence:

Banque Scotia  
Burns Fry Itée  
Heenan Blaikie  
Lignes aériennes Canadien International  
Pouliot Mercure

### Les trophées:

Devencore, société immobilière Itée  
Langlois Robert  
Logidec inc.  
Oerlikon Aérospatiale inc.

### Les prix pour les "trous d'un coup":

Park Avenue Location  
Reed Stenhouse

### Les prix sur les "normales 3":

Banque Scotia  
Banque Royale du Canada  
Gaz Métropolitain  
Provigo inc.

### Les trous des parcours:

Banque de Montréal  
Banque Royale du Canada  
Banque Scotia  
BCR Litho Itée/Ité  
Bélanger Sauvé, Avocats  
Caisse Centrale Desjardins  
Caron Bélanger Ernst & Young  
Corporation Alexis Nihon  
Corporation Financière Intermedia  
De Grandpré Godin Avocats  
Desjardins Ducharme Avocats  
Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec  
Gendron Lefebvre  
Groupe LGS inc.  
Imperial Tobacco Itée  
Lévesque Beaubien Geoffrion  
Malette Maheu  
Ogilvy Renault  
Place Laval  
Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne  
La Prudentielle d'Amérique, Compagnie d'Assurance  
Raymond Chabot Martin Paré  
Reprotech, Imprimeur-lithographe  
Samson Bélair/Deloitte & Touche  
UAP inc.

### Le sac à surprises du golfeur:

Adams Brands inc.  
Burns Fry Itée  
Cosmair Canada inc.  
Club de baseball de Montréal inc.  
Herdt & Charton inc.  
Le Bateau-mouche  
Promotions Corall  
Raymond Chabot Martin Paré  
Samson Bélair/Deloitte & Touche  
Vac-O-Nut inc.  
Yves Rocher Canada inc.

### Les commandites de biens et services:

A. Lassonde et Fils  
BCR Litho Itée  
Bell Cellulaire  
Brasserie Labatt Itée  
Caricaturistes Les Amuse-gueules  
Club de baseball de Montréal inc. (Le)  
Communik-Concept inc.  
Denis Bernier, photographe

Denis Gamelin Limitée  
Eaux minérales Saint-Justin (Les)  
Journal de Montréal  
Sealtest  
Telav inc.  
Via Route  
Yvan Jérôme Illimité, organisation d'événements

### Ainsi que les commanditaires de cadeaux:

Aeterna Vie, Compagnie d'assurance  
Alcan  
American Express  
Banque fédérale de développement  
Banque Hongkong du Canada  
Banque Laurentienne du Canada  
Banque Nationale de Paris (Canada)  
Bonaventure Hilton International  
Canderel Itée  
Centre de Balnéothérapie Aqua Cité inc.  
Château Champlain (Le)  
CIBC  
Compagnie d'assurance Standard Life  
Cie Ceinture et Sac Canada inc. (La)  
Citadelle Assurances  
Club de baseball de Montréal Itée (Le)  
Club de hockey Canadien inc.  
Communications Soleil  
Corporation Alexis Nihon  
Corporation de développement Equidev  
CP Rail  
Delta Montréal  
Déménagement Montréal Express  
Du Pont Canada  
Festival International de piano de Montréal  
Groupe CGI (Le)  
Groupe Jean Coutu (Le)  
Groupe Sanivan inc.  
Groupe SNC (Le)  
Hippodrome Blue Bonnets inc.  
Holiday Inn Montréal Centre-ville  
IBM Canada Itée  
Hôtel Inter-Continental Montréal  
Hôtel Le Chantecler  
Joff Canada inc.  
Lafarge Canada inc.  
Laliberté Lanctôt Coopers & Lybrand  
Le Méridien Montréal  
Manoir du Lac Delage  
Marie Vermette inc.  
Martineau Walker  
Médiacom inc.  
NCR  
Pageau-Goyette & Associés  
Palais de la Civilisation  
Palais des Congrès de Montréal  
Place Desjardins inc.  
Produits d'Emballage Ball Canada inc.  
Ramada Renaissance  
Restaurants Sportsène inc.  
Ritz-Carlton Montréal  
Services Laser International (Les)  
Services de placement Madeleine Martel inc. (Les)  
Shell  
Sobeco Ernst & Young  
Starber  
The Gazette  
Via Route  
Voyages Vincent Hone  
Yvan Jérôme Illimité, organisation d'événements

À la Banque Royale,  
votre marge de crédit-bail  
s'ajuste à la taille  
de votre entreprise  
parce qu'on est flexible.



Quand vient le temps d'établir votre marge de crédit-bail, la Banque Royale mesure d'abord et avant tout vos besoins. En fait, notre seule règle d'or, c'est la flexibilité. Avec un crédit-bail de la Banque Royale, vous obtenez 100% du financement nécessaire et, grâce à nos taux fixes, vous savez toujours ce qu'il vous en coûtera. Vous avez également la possibilité de remplacer vos équipements manufacturiers ou informatiques, ou encore, de rajouter aux mobiliers de bureau et aux installations.

Quels que soient vos besoins, nos directeurs de comptes sont à votre écoute, même après la signature du contrat. Le crédit-bail. Ce n'est qu'une des raisons pour lesquelles nous sommes ce que nous sommes à la grandeur du pays.

**Pour en savoir plus long, parlez-en à votre directeur de comptes ou composez le (514) 874-3819.**

MONTREAL  
350  
ANS



**BANQUE ROYALE**

**URGENT**  
**BESOIN D'ARGENT**  
CAMPAGNE DE FINANCEMENT 1992



La Société canadienne  
de la Croix-Rouge  
Division  
du Québec

Ma contribution est de : _____ \$
Nom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Reçu : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
2170, boul. René-Lévesque Ouest Montréal (Québec) H3H 1R6 (514) 937-7761
1205, boul. Charest Ouest Québec (Québec) G1N 2C9 (418) 687-5062



**L**e 9 avril dernier, dans le chic décor du Ritz Carlton, avait lieu le cinquième dîner-réseau des femmes membres de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain placé, cette année, sous le thème de la qualité de vie. Organisée par le comité Action Femmes d'Affaires, cette activité très courue a de nouveau remporté un succès remarquable.

Près de 350 femmes, issues du milieu des affaires de la région métropolitaine ont, en effet, répondu avec enthousiasme à l'invitation qui leur avait été adressée. L'affluence a été telle qu'il a fallu refuser des inscriptions faute de places disponibles.

"Cette soirée doit beaucoup à l'énergie déployée par le comité organisateur avec, à sa tête, Me Louise Houle" de préciser madame Danielle Melanson, présidente du comité Action Femmes d'Affaires.

Seul homme invité à cet événement, le président de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, monsieur Jean Guibault, s'est dit fortement impressionné par cette manifestation. "Le succès remporté par cette activité constitue une expression éloquente du dynamisme des femmes d'affaires et de la solidarité qui les animent" a déclaré le président.



Deux participantes particulièrement satisfaites du déroulement de la soirée: mesdames Danielle Melanson, présidente du comité Action Femmes d'Affaires et associée au Groupe Sobeco et Danielle Desbiens, membre du CAFA et professeure à l'UQAM.

Véritable tradition depuis maintenant cinq ans, le dîner-réseau annuel des femmes membres de la Chambre constitue une excellente occasion de contacts et d'échanges.

## Un succès sur toute la ligne:

# le dîner annuel des femmes membres de la Chambre



Près de 350 femmes d'affaires, provenant de tous les horizons, ont répondu avec enthousiasme à l'invitation lancée par le comité Action Femmes d'Affaires (CAFA).



Mesdames Nancy Nearmtan, directrice du Regroupement pour la Relance Économique et Sociale du Sud-Ouest (RESO) et Michèle Gouin, présidente du comité Transport et avocate chez Mongeau, Gouin, Côté, Roy comptaient parmi les quelque 40 invitées d'honneur à ce dîner annuel des femmes membres de la Chambre.



## Remerciements

Le comité Action Femmes d'Affaires désire souligner de façon particulière la participation des commanditaires suivants qui ont contribué au succès de ce dîner-réseau annuel des femmes membres de la Chambre:

**Avon Canada Inc.**  
**Birks & Sons Inc.**  
**Centre de Balnéothérapie Aqua Cité Inc.**  
**Heenan, Blaikie**  
**Maison Fanny de Westmount**  
**Marie Vermette Inc.**  
**Meloche, courtiers d'assurances**  
**Molson O'Keefe**  
**Monique Racicot-Brassard**  
**O.E. Inc., compagnie canadienne d'équipement de bureau**  
**Occasion, concepts et cadeaux corporatifs**  
**Ogilvy**  
**Pratt & Whitney Canada**  
**Restaurant Magnani Inc.**  
**Télélobe Canada Inc.**  
**Trust Général du Canada**  
**Vacances Air Transat**  
**Voyages Vincent Hone**



*madeleine  
martel  
inc.*

**Bureau de recrutement de personnel  
permanent et temporaire**

- SECRÉTARIAT ET PERSONNEL DE SOUTIEN
- ASSURANCE (cadre et personnel de soutien)
- BUREAUTIQUE ET INFORMATIQUE
- COMPTABILITÉ

*Un nom au service  
des gens d'affaires*

**LES SERVICES DE PLACEMENT MADELEINE MARTEL INC.**  
2075, rue University • Bureau 1112 • Montréal (Qc) • H3A 2M3  
(514) 288-3178 • Télécopieur (514) 288-2264

## Des artistes canadiens à la Chambre

La Galerie d'art - vente et location  
de l'Association des bénévoles du  
Musée des beaux-arts de Montréal,  
est fière d'exposer des tableaux  
d'artistes canadiens contemporains  
dans les locaux de la Chambre.

M

MUSÉE DES BEAUX-ARTS  
DE MONTRÉAL

Un pas de plus dans la collaboration Arts-Affaires  
Galerie d'art - vente et location du Musée des beaux-arts de Montréal  
1390, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3G 1J5  
(514) 285-1611



# OFFRE RÉSERVÉE EXCLUSIVEMENT AUX MEMBRES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

**Vous prévoyez changer  
votre véhicule  
prochainement?**

**Quelques minutes de  
votre temps suffiront  
pour bénéficier des  
avantages et des  
prix exceptionnels  
que vous offre  
Park Avenue  
Location.**

- Un "CHOIX TOTAL" de marques, de modèles et d'options parmi les véhicules nord-américains ou importés.
- Des économies réelles, variant entre 700 \$ et 2 000 \$ selon les modèles et les options, grâce à notre énorme pouvoir d'achat.
- Une transaction sans problème finalisée rapidement, un service à la clientèle efficace, le tout basé sur trente années d'expérience et sur un parc de 3 200 véhicules.



**Le programme  
Park Avenue Location  
est parrainé par:**



Chambre de  
Commerce du  
Montréal  
Métropolitain



**MONTRÉAL**  
5000, rue Jean-Talon Est  
Montréal (Québec)  
H1S 1K6  
Tél.: (514) 376-7312  
Fax: (514) 376-0883

*Le choix total!*  
**➔ Park Avenue Location**



par Joseph Kélada, professeur titulaire  
Directeur du Centre d'études  
en qualité totale  
École des Hautes Études Commerciales

**L**a qualité totale, comme je l'explique souvent, dépasse bien largement le concept de qualité tout court, dont la responsabilité est souvent confiée, à des cadres intermédiaires, "spécialistes" de la qualité. Pour définir le concept de la qualité totale, nous devons revenir aux principes fondamentaux qui sont à la base même de l'entreprise et de sa gestion.

Je rencontrais récemment les cadres supérieurs d'un hôpital, pour leur parler de l'approche qualité totale. Pourquoi doit-on l'adopter? C'est quoi? Comment la réaliser? Avant de débiter la réunion, je demandai aux personnes présentes de me décrire en une phrase leur mission dans cet établissement, comme ils la voyaient. La première personne m'indiqua qu'elle était là pour acheter: c'était le directeur des achats. La deuxième personne m'informa qu'elle comptait: elle était responsable de la comptabilité. La troisième avait pour mission d'informatiser, la quatrième d'embaucher et de rémunérer le personnel, d'autres de contrôler, de vérifier, d'emmagasiner, de surveiller, de planifier... J'arrêtai là le tour de table et demandai, naïvement, s'il y avait des malades dans cet hôpital! En tout cas, s'il y en avait, personne n'en parlait ou ne semblait s'en préoccuper.

## Gestion par introversion et par extraversion

La gestion traditionnelle est en effet une gestion par introversion. Je me rappelle qu'à l'occasion d'une de mes visites en entreprise durant laquelle je devais expliquer le concept de qualité totale, je fus surpris qu'un vice-président Finances m'affirme dès le tout début de la rencontre qu'il n'était là qu'à titre d'observateur et qu'il n'avait rien à voir avec la qualité; encore moins avec les clients! C'est ce que j'appelle la gestion par introversion: le gestionnaire ne regarde que son département et mesure ses performances d'après un rendement qui, dans la plupart des cas, n'a aucune relation directe et évidente avec le client de l'organisation dans laquelle il oeuvre.

Ce modèle pousse plutôt le gestionnaire à regarder vers l'intérieur et à s'intéresser exclusivement à la motivation de son personnel, à l'amélioration des systèmes, des méthodes et procédures, des structures admi-

## Pour réaliser la qualité totale

# La condition du succès: la gestion par extraversion

Administratives...

L'approche productivité est un exemple de l'introversion: on la calcule en divisant ce qu'on produit par la valeur ou le nombre de ressources qu'on a utilisées pour le produire. Où est le client? Il a disparu dans un mode de gestion où l'administrateur a savamment appris à manipuler des chiffres, à calculer des ratios, à tracer des courbes. J'exagère peut-être un peu, mais si peu.

Autre exemple éloquent: une employée de banque me confiait récemment qu'elle était affectée à un guichet pour servir les clients, et à un travail de classement quand il n'y avait pas de clients au comptoir. Elle m'avouait que lorsqu'elle voyait un client s'approcher, elle pensait à lui comme à une personne qui l'empêchait de travailler. Introversion encore...

Combien d'exemples similaires pourriez-vous relater si un "inventaire" des préoccupations et comportements était effectué aujourd'hui au sein de votre organisation?

## Votre atout: l'extraversion

Dans la gestion par extraversion, l'orientation client est déterminante. Le gestionnaire regarde vers l'extérieur: il considère le client, l'actionnaire, les partenaires externes en amont et en aval, l'environnement et la société en général.

Au centre de cette approche, on retrouve l'employé, partenaire interne à part entière de l'entreprise. On y retrouve AUSSI tous les éléments de la productivité: les ressources humaines, matérielles et financières ainsi que la production qui en découle.

Plutôt que de parler uniquement de marketing, on parle de "market-in". Le souci du client est introduit partout dans l'entreprise, tout en gardant présent le souci de la rentabilité de celle-ci, et donc les besoins de l'actionnaire.

Une entreprise qui ne fabrique que des boulons avait de la difficulté à garder ses employés, peu intéressés par ce produit insignifiant et monotone. Quand le propriétaire de l'entreprise apprit le concept du "market-in", il fit transporter ses employés à la NASA, le principal client de l'entreprise. Ils virent alors leurs boulons dans la navette spatiale qui devait être lancée quelques jours plus tard. Les ingénieurs de la NASA leur expliquèrent que sans leurs boulons, il n'y aurait pas eu de navette spatiale. Les employés s'en retournèrent très fiers: ils ne fabriquaient pas des boulons mais des navettes spatiales! Dorénavant, quand ils voulaient savoir si tout allait bien, ils le demandaient alors directement à la NASA et non à leur service interne d'inspection! Extraversion, quand tu nous tiens...

Tout doit donc partir du client de l'entreprise, passer par les employés ou départements de première ligne - téléphoniste, expédition, facturation, service après-vente, c'est-à-dire ceux qui sont en contact direct avec les clients actuels et potentiels - et pénétrer dans l'entreprise.

Par ce système à rebours, la contribution de chacun et de chacune est rendue évidente. En pratique, toute personne qui ne contribue pas à la réalisation des objectifs de l'entreprise n'a pas sa raison d'être dans l'entreprise, même s'il s'agit du vice-président Finances! Un constat dur sans doute, mais nécessaire.

En conclusion, on peut dire que tant que les gestionnaires et les employés de l'entreprise s'évalueront à partir de ce qu'ils font, ou pire encore, tant que les dirigeants jugeront ces gestionnaires et ces employés sur des critères de performance internes, avec peu ou pas de rapport évident avec le client ou l'actionnaire, tant que nous continuerons à gérer nos entreprises par introversion, nous ne pourrons devenir et demeurer compétitifs. N'oublions jamais ce dicton célèbre en affaires: on ne peut aujourd'hui utiliser des méthodes d'hier et espérer rester en affaires demain!

## LES MINI-CONFÉRENCES

**D**ans les situations de conflits, la tendance fréquente est d'emprunter rapidement la voie légale et judiciaire. Or, cette voie perpétue parfois le conflit plutôt qu'elle ne le règle. Sans y renoncer comme recours potentiel, il existe une multitude de méthodes alternatives de solutions de différends qui peuvent permettre aux parties d'atteindre leur but respectif, d'économiser des coûts et d'accroître leur performance.

Sous le thème "La gestion des conflits et la performance des entreprises", la mini-conférence du 7 mai dernier était précisément consacrée à question. Organisé par le comité "Solutions de rechange aux règlements des conflits", ce séminaire réunissait à une même tribune messieurs Maurice Lemelin, Alain Rondeau et Jack Miller, tous trois spécialistes en gestion des conflits.

En guise d'introduction à cette mini-conférence, monsieur Maurice Lemelin, professeur titulaire et directeur des services parapédagogique aux HEC a, dès le départ, résumé la position fondamentale des trois conférenciers : la gestion des conflits, a-t-il souligné, résume une grande partie de l'activité humaine tant au niveau social que professionnel ou personnel.

Statistique révélatrice : on estime par exemple que 26% du temps des gestionnaires est utilisé à gérer des conflits. Ce qui fait dire à plusieurs gourous du management qu'une des principales clés du succès des gestionnaires dans les années futures résidera précisément dans leur capacité à gérer des conflits.

Pour monsieur Lemelin, un des éléments importants en matière de gestion des conflits est que notre société devient de plus en plus tributaire de l'influence des groupes de pressions. "Il n'y a à peu près pas un individu qui n'appartienne pas ou n'est pas représenté par un groupe ou un lobby quelconque. Ces groupes de pression, fait-il observer, défendent en général des intérêts très précis pour ne pas dire égoïstes. Les gouvernements ayant tendance à suivre la ligne de la moindre résistance, ces groupes, souvent très organisés, ont fréquemment gain de cause en se livrant au jeu de la confrontation.

Or, sur le plan économique, différentes études démontrent que les pays les plus performants sont plutôt ceux où le consensus prend une place importante. "Peut-être avons-nous intérêt comme collectivité à ne pas voir uniquement notre bénéfice à court terme mais à privilégier une approche qui n'est pas uniquement inspirée du modèle

# La gestion des conflits et la performance des entreprises

de la confrontation" s'interroge monsieur Lemelin.

Le conflit n'est cependant pas un mal en soi. Il peut stimuler la créativité et a parfois des effets salutaires pour les intéressés. Si, donc, on parle de gestion des conflits, c'est davantage pour signifier qu'un conflit, neutre en soi, peut dégénérer en catastrophe ou au contraire, trouver une issue heureuse selon la façon dont il est géré.


"Lorsqu'émerge un conflit, la complexité des enjeux, des échanges ou des données en cause constituent souvent autant de pièges qui détournent les partenaires de leur objectif principal" signale monsieur Alain Rondeau, professeur agrégé aux HEC et spécialiste en gestion des conflits.

Pour monsieur Rondeau, le conflit, de par sa nature, détourne graduellement l'attention des parties de ce qui est vraiment important. Le comportement de l'autre devient le centre d'attraction. "Pourquoi ne fait-il pas ce qu'il est pourtant censé faire?" en vient-on à se demander rageusement.

Autre caractéristique relevé par monsieur Rondeau: le conflit se nourrit d'ambiguïtés et d'incertitudes et altère significativement l'efficacité des pratiques normales de communication. "On en vient à croire que l'autre est irresponsable, qu'il est incapable de comprendre les véritables enjeux de la situation".

Alors que les mécanismes administratifs et légaux existants cherchent plus souvent qu'autrement à équilibrer les torts, à faire porter le fardeau de la preuve, les modèles alternatifs d'intervention insisteront quant à eux sur la notion de responsabilisation conjointe et sur le partage d'information.

"Les procédures plus traditionnelles déposent pour ainsi dire les parties de leur

 Oerlikon  
Aerospace

 BANQUE  
ROYALE

ARTHUR  
ANDERSEN  
& CIE

LES MINI-CONFÉRENCES  
1991-1992

conflit confiant à un tiers la responsabilité de régler le litige. Par opposition, les modèles alternatifs d'intervention cherchent à recréer la confiance, le respect mutuel des parties en opérant un recadrage des enjeux en cause" mentionne monsieur Rondeau.

Il existe du reste une panoplie de méthodes de résolution des conflits. On en connaît certaines: le procès, l'arbitrage, la médiation, la conciliation, la négociation. Cette liste est toutefois loin d'être complète comme l'indique monsieur Jack Miller, président du Groupe Interlex du Canada, qui, pour sa part, recense 38 méthodes différentes! "Si l



procès devant un juge constitue la méthode qui nous est la plus familière, seulement 10% des litiges portés devant la Cour sont toutefois résolus par cette même méthode" fait-il observer.

On classe généralement les diverses méthodes de résolution des conflits selon deux grandes catégories : celles dépendant des parties (les parties décident elles-mêmes de leur sort) et celles dépendant de quelqu'un d'autre (un tiers ou des tiers décident pour les parties de leur sort). Chacune de ces méthodes est évidemment adaptée à un contexte donné.

Pour monsieur Miller, le recours de plus en plus fréquent aux méthodes dites alternatives de résolutions des conflits reflète les changements en profondeur qui affectent aujourd'hui l'administration de la justice. "On vit à l'heure actuelle un véritable changement de paradigme" affirme-t-il.

Monsieur Miller - qui est aussi président du comité Solutions de rechange aux règlements des conflits de la Chambre - se qualifie lui-même de "résolutionniste", un néologisme qui, à ses yeux, définit faute d'un meilleur terme, la profession exercée par les personnes spécialisées comme lui dans les méthodes alternatives aux règlements des conflits. Une profession aux perspectives d'avenir fort prometteuses s'il faut en croire monsieur Miller.

## Horaire d'été

La Chambre a adopté depuis le 25 juin dernier, son horaire estival. Jusqu'au 4 septembre inclusivement, nos bureaux seront ouverts de 8 h 30 à 16 h 30.

**Bon été !**

## Remerciements déjeuners-causeries

Les déjeuners-causeries de la Chambre ont permis à plusieurs milliers de gens d'affaires de se rencontrer et d'échanger sur des sujets d'actualité.

Cette série a connu un succès remarquable grâce à la qualité exceptionnelle des conférenciers invités, à la généreuse contribution de nos commanditaires de même qu'à la collaboration des membres des comités.

Merci à tous!

### Commanditaires de la Tribune à Montréal

Banque Nationale du Canada  
CIBC  
Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec  
Groupe Val Royal inc.  
Le Groupe Alexis-Nihon  
Le Groupe Studio Bi inc.  
Le Journal de Montréal  
Les Affaires  
Ogilvy Renault  
Télé média  
Unigesco  
Valois Fleuriste - Décorateur inc.

### Président du comité des Conférenciers

Monsieur Robert Tessier  
Président du Conseil et chef de la direction  
GEC Alsthom Electromécanique

### Coprésidents du comité Accueil d'honneur

Madame Francine Léger  
Designer  
Vasco design international

Monsieur Raoul Côté  
Directeur  
Service de Télémarketing - Réseau Québec  
Banque Royale du Canada

### Coprésidents du comité Accueil général

Madame Sonia Tabet  
Directrice  
Technorm inc.

Monsieur François Laurence  
Agent de location  
Colliers Pierremont inc.

L'interurbain  
**Bell**



**BURNS  
FRY** LIMITEE

**Samson Bélair  
Deloitte &  
Touche**



**SNC**

**R** RIGOREUX RAPIDE  
 RAISONNABLE RÉA-  
 LISTE RAFFINÉ RECONNU  
 RENVERSANT REPROTECH ! RI-  
 GOUREUX RAPIDE RAISONNABLE  
 RÉALISTE RAFFINÉ RECONNU  
 RENVERSANT REPROTECH ! RI-  
 GOUREUX RAPIDE RAISONNA-  
 BLE RÉALISTE RAFFINÉ RECONNU  
 RENVERSANT REPROTECH ! RI-  
 GOUREUX RAPIDE RAISONNABLE  
 RÉALISTE RAFFINÉ RECONNU REN-  
 VERSANT REPROTECH ! RIGOU-  
 REUX RAPIDE RAISONNABLE  
 RÉALISTE RAFFINÉ RECONNU



**REPROTECH**

IMPRIMEUR · LITHOGRAPHE  
 COMPLEXE DES JARDINS  
 ( 5 1 4 ) 2 8 2 - 9 5 2 1

Lithographie

Sérigraphie

Photocomposition

Microfilms

Reprographie

L'IMPRIMEUR DU MONDE DES AFFAIRES !

*Une gracieuseté de*



**MERCK FROSST CANADA INC.**

*La recherche d'aujourd'hui au service de la thérapeutique de demain*

# T URISME

**N**ous sommes en pleine saison estivale et la plupart d'entre vous avez sûrement déjà planifié vos vacances. Montréal, qui fête ses 350 ans de mai à octobre, regorge à elle seule d'une multitude d'activités.

Le nouveau Vieux-Port, les Festivals internationaux, les musées nouveaux et rénovés que vous devez de visiter, des expositions toutes aussi inusitées et uniques les unes que les autres... Tout ça et plus pour vous, à Montréal cet été. N'oubliez pas de profiter aussi des cafés terrasses, des restaurants et hôtels où vous pourrez vous prélasser à volonté.

Pendant vos moments de redécouverte de Montréal, vous croiserez de nombreux touristes qui auront choisi de passer leurs vacances ici, d'apprécier les splendeurs de notre ville... et d'y dépenser bien des sous!

Afin de faire de leur visite à Montréal un séjour inoubliable, réservons aux touristes un accueil chaleureux et des plus hospitaliers.

Nous vous proposons quelques trucs: Les 10 commandements du bon accueil. Créés par le comité Tourisme de La Chambre de commerce du district de Montréal (votre Chambre) en 1962, ils avaient alors été largement diffusés à travers Montréal. Nous reproduisons donc pour vous, trente ans plus tard, ces 10 commandements du bon accueil. Faites-en bon usage aussi souvent que l'occasion le permettra:

## Les 10 commandements du bon accueil



1. *Souriez*
2. *Saluez amicalement les visiteurs*
3. *Soyez courtois*
4. *Sachez dire merci*
5. *Gardez votre bonne humeur*
6. *Exprimez de l'enthousiasme*
7. *Renseignez correctement le visiteur*
8. *Accordez une attention particulière aux personnes âgées ou handicapées*
9. *Évitez tout embarras au touriste*
10. *Soyez bon propagandiste de Montréal*

Soyez avec nous complices du succès de notre industrie touristique, soyez accueillants... et Bon été!

Sous-comité Accueil et hospitalité  
Comité Tourisme

Le Ministère du Tourisme -Québec- lançait récemment la campagne de sensibilisation à l'accueil dans la grande région de Montréal. Avec le slogan "Bonjour!" répété par son porte-parole animé Pierrot Bienvenue, cette campagne accueil se poursuivra pendant deux ans, avec deux principaux temps forts, soit le début de l'été 1992 et le printemps 1993.



## Valois

### Fleuriste-décorateur

**Carole Ménard  
Robert Ternisien**

Administrateurs associés

372 rue Sherbrooke est  
Montréal (Québec)  
H2X 1E6

**(514) 842-7849**

## Dossier

**L**e ministre des affaires municipales, monsieur Claude Ryan, annonçait, le 2 avril dernier, la création d'un groupe de travail dont le mandat comporte trois grands volets:

- 1 poser un diagnostic précis des problèmes qu'entraîne l'organisation du territoire;
- 2 proposer une vision d'avenir pour Montréal et sa région;
- 3 recommander des voies d'avenir aptes à promouvoir un développement intégré et durable de Montréal et de sa région.

La Chambre a bien accueilli la mise sur pied de ce groupe de travail, notamment parce que l'aménagement du territoire représente la première étape de tout travail sérieux sur le développement de la région de Montréal et également parce que les milieux d'affaires seront étroitement associés à ces travaux qui porteront sur les véritables enjeux du développement dont a grandement besoin la région de Montréal.

La Chambre travaillera très activement avec ce groupe de personnes choisies pour leur compétence, leur connaissance de la réalité montréalaise et aussi pour leur engagement dans le développement de notre région. Madame Nycol Pageau-Goyette fait notamment partie de ce groupe de travail dont nous attendons beaucoup.

### **I** Où en est la région de Montréal ?

Il apparaît évident que la région de Montréal, et particulièrement la ville de Montréal, connaît depuis plusieurs années un déclin important au plan économique, déclin qui entraîne des conséquences majeures au plan social. Comme le souligne le rapport du Comité ministériel permanent pour le développement du Grand Montréal, le taux des sans-emplois dans la région de Montréal est le plus élevé de toutes les grandes agglomérations canadiennes et le deuxième plus élevé de toutes les régions urbaines d'Amérique du Nord, immédiatement après la Nouvelle-Orléans. Ce taux dépasse actuellement 12 % pour l'ensemble de la région montréalaise, mais il atteint et même dépasse 25 % dans certains quartiers de la ville de Montréal.

## "L'aménagement du territoire: le début d'un véritable plan de développement"

Montréal présente un paradoxe aux conséquences inquiétantes: elle est le moteur économique du Québec, mais son taux de chômage est plus élevé que le taux moyen observé au Québec. De 1975 à 1986, les industries manufacturières de la région de Montréal ont perdu dix fois plus d'emplois que le reste du Québec. Près de 22 % de la population totale de la région de Montréal vit dans des ménages qualifiés de "pauvres". Autre indice inquiétant, les chômeurs montréalais prennent de deux à trois semaines de plus que les autres chômeurs du Québec à se trouver un nouvel emploi. Un ensemble de causes est à l'origine de ce déclin.

### **Une restructuration économique déficiente**

Parmi les principales causes qui expliquent le déclin de Montréal, la difficulté éprouvée à restaurer une économie vieillissante vient sans doute aux premiers rangs. Contrairement à d'autres grands centres urbains en Amérique du Nord qui ont subi une transformation profonde de leur économie, Montréal n'est pas arrivée à renouveler assez rapidement sa structure économique, particulièrement dans le secteur manufacturier. Dans ce secteur, non seulement Montréal ne s'est pas relevée assez rapidement du déclin de ses industries traditionnelles très présentes sur son territoire, mais elle a connu aussi une croissance trop lente dans les autres groupes. Le textile et le vêtement occupent encore une place très importante dans l'économie montréalaise. Dans les autres groupes industriels, seuls quatre groupes ont réussi à créer des emplois: produits chimiques, imprimerie et édition, produits électriques et électroniques et transport.

### **L'étalement urbain et ses conséquences...**

La gestion qu'on a pratiquée jusqu'à maintenant du territoire de la région montréalaise

n'a rien fait pour en favoriser le développement non plus. Depuis longtemps, la Chambre et bien d'autres intervenants dénoncent les conséquences ruineuses de l'étalement urbain, non seulement pour la ville de Montréal, mais bien pour l'ensemble de la région quand on se donne la peine de considérer le développement à moyen et à long termes. Parmi ces conséquences extrêmement coûteuses, notons la sous-utilisation des équipements et des services au centre de l'agglomération, un accroissement des dépenses publiques pour fins de développement et d'entretien du réseau routier, des besoins de nouveaux équipements et services pour desservir une population de plus en plus dispersée sur un territoire qui n'en finit pas de s'agrandir, sans pour autant que la densité de la population ne justifie pareils déboursés, et enfin, la multiplication des programmes gouvernementaux pour soutenir les zones en déclin d'une part, et les zones en développement d'autre part. Par ailleurs, ce mode de développement encourage le gaspillage des ressources collectives, tels les sols, l'énergie, les ressources naturelles, les espaces verts.

Un développement aussi débridé ne peut conduire qu'à la dégradation des services collectifs, accompagnée d'une augmentation importante de la charge fiscale. Pendant ce temps, la faible croissance démographique ne peut avoir pour effet que de vider le centre de l'agglomération pour alimenter de nouveaux secteurs de plus en plus éloignés et donc de plus en plus coûteux. La concurrence que se livrent dans ce contexte certaines municipalités situées en périphérie et qui poursuivent souvent leur développement sans vision globale, alimente constamment la hausse des coûts et l'inefficacité des services.

### **... la zone centrale dépérit...**

Les importants déplacements de population survenus dans le sillage des fermetures d'en-

# Dossier

treprises et suite aux effets de l'étalement urbain ont entraîné le déclin de l'activité commerciale dans les secteurs touchés qui se trouvent le plus souvent dans la région centrale de la zone. Cette perte d'activité s'est rapidement traduite par la dégradation des conditions de vie dans ces quartiers, entraînant par le fait même les problèmes associés au sous-développement urbain qui génère des coûts sociaux et économiques très importants. C'est l'effet "trou de beigne" qui s'accroît comme l'a si justement décrit monsieur Jean Paré, directeur de la revue *Actualité*, dans un éditorial percutant.

## ... des services publics disparates...

Le déclin de la population dans les secteurs centraux entraîne une diminution de l'accessibilité aux services de base, telle, par exemple, l'éducation. Ce phénomène pénalise la population actuelle de ces secteurs et rebute les résidents potentiels qui envisageraient de s'y installer. Par contre, la faible densité des secteurs en développement rend leur desserte extrêmement coûteuse. C'est le cas notamment du transport en commun. Par ailleurs, les municipalités de petite taille n'arrivent pas à regrouper les ressources nécessaires pour offrir certains services indispensables à notre époque.

## ... des charges financières tout aussi disparates...

La région métropolitaine de Montréal compte moins de trois millions de résidents qui sont desservis par 102 municipalités. Les trois millions et demi de résidents de la région métropolitaine de Toronto sont regroupés en 31 municipalités. Il devient évident que, dans un tel contexte, il est extrêmement difficile de répartir équitablement le fardeau fiscal et financier entre les résidents de la région de Montréal. De plus, l'accès aux services est nécessairement très inégal dans la situation actuelle.

Le fait que Montréal soit forcée de maintenir une gamme complète de services dont profitent largement les résidents des municipalités environnantes, accentue le fardeau fiscal et financier des Montréalais et exerce des pressions importantes sur l'étalement urbain. C'est le cercle vicieux parfait.

## ... émergence de clivages socio-économiques

Les phénomènes plus haut cités ont pour conséquence d'inciter les mieux nantis à fuir

les secteurs où les charges fiscales sont les plus élevées et les services en décroissance pour se rabattre sur les secteurs en développement et qui imposent une facture fiscale souvent moins élevée. Ainsi, les groupes sociaux des moins mobiles et les plus dépendants des pouvoirs publics, de même que les cas des personnes qui entraînent les dépenses les plus coûteuses pour la société, se concentrent de plus en plus dans le centre de l'agglomération, aggravant de façon importante une multitude de problèmes.

## Conclusion

Tous sont d'accord pour affirmer que la relance de l'économie de Montréal est liée de très près à la capacité de ses entreprises d'innover et d'exporter. Or, si Montréal veut attirer et retenir la main-d'oeuvre hautement spécialisée dont elle a besoin, elle doit offrir un cadre de vie agréable et des services publics de grande qualité.

2

## Trop de joutes à "somme zéro"

La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a été à l'origine de la création du Comité permanent d'initiative du Montréal métropolitain (COPIMM), comité qui regroupe les représentants des milieux d'affaires de Montréal, de Laval, de la Rive-sud, de l'Est et de l'Ouest de l'île. Les membres du COPIMM travaillent en étroite collaboration dans des dossiers d'intérêt commun à toute la région. C'est malheureusement un des rares cas de concertation à l'échelle régionale.

Dans les autres domaines, la concertation à l'échelle de la région est pratiquement inexistante. Au plan politique, par exemple, chaque entité, qui recoupe souvent des territoires découpés arbitrairement, a tendance à traiter les dossiers en fonction de son propre développement, sans aucun effort de concertation, bien au contraire. Dans cette optique, il est évident que le développement harmonieux de la région de Montréal n'est pas actuellement une préoccupation importante. Bien plus, cette absence de concertation a trop souvent servi de prétexte à des politiciens de tous niveaux pour remettre aux calendes grecques certaines interventions pourtant urgentes pour le développement de Montréal. C'est toute la région de Montréal qui est sortie perdante des multiples batailles où chacun tente d'attirer sur son coin de territoire le moindre élément de développement, souvent même

au détriment d'une autre composante de la même région. Combien de batailles à "somme zéro" ont été livrées au cours des dernières années dans notre région ! Les exemples sont nombreux et connus de tous, que ce soit dans les domaines du transport, de l'éducation, des soins de santé, et quoi encore.

3

## Le travail à faire

Le travail à faire pour en arriver à une organisation et à une gestion du territoire de la région de Montréal qui soient propices à la relance du moteur économique du Québec couvre de multiples aspects dont aucun ne doit être escamoté.

Au plan du diagnostic, le rapport touchera la démographie de la région, l'occupation du sol, la situation socio-économique de la population, l'aménagement du territoire, les services publics, les charges fiscales et financières, l'environnement et la structure des administrations publiques, tant locales que régionales.

Le volet "vision d'avenir" pour Montréal et sa région amènera les membres du groupe de travail à dégager des principes, des orientations et des critères permettant à l'ensemble des composantes territoriales et des forces vives de la région de s'y référer et de travailler ensemble au développement d'une métropole forte.

Enfin, le rapport du groupe de travail, qui est attendu dans un an, recommandera des mesures aptes à promouvoir le développement intégré et durable de Montréal et de sa région. Ces mesures toucheront l'aménagement du territoire, les structures politiques, la fiscalité, le développement économique, le développement culturel, la qualité de vie, les fonctions de Montréal comme Métropole et comme ville centre, les rapports entre Montréal et les autres municipalités de la région, les services gouvernementaux et les rapports entre le gouvernement du Québec, Montréal et la région métropolitaine.



**L**a Chambre de commerce du Montréal métropolitain se préoccupe grandement du sort réservé aux entreprises québécoises de l'industrie pharmaceutique. Dans le mémoire qu'elle adressait à l'honorable Michael Wilson, ministre des Finances et à plusieurs autres membres du cabinet fédéral en novembre dernier, La Chambre de commerce du Montréal métropolitain recommandait de modifier la loi C-22 sur les brevets de manière à accorder à l'industrie canadienne et en particulier à l'industrie pharmaceutique, la même protection en matière de propriété intellectuelle que celle dont bénéficient nos concurrents à l'étranger.

C'est dans le but d'élargir sa démarche auprès d'autres groupes intéressés par la R & D que le comité Recherche, développement et haute technologie de la Chambre tenait, le 9 juin dernier, une rencontre de concertation rassemblant au-delà d'une quarantaine de participants.

## La loi C-22 Les groupes intéressés sont consultés

Les discussions portaient principalement sur les enjeux liés à la protection de la propriété intellectuelle dans le contexte de la révision de la loi sur les brevets (C-22) et des discussions du GATT.

Fortes des informations et des opinions recueillies lors de cette rencontre de concertation, La Chambre de commerce du Montréal métropolitain entend poursuivre ses interventions dans ce dossier.

La réalisation de cette journée extraordinaire a été rendue possible grâce à la participation financière des membres du comité Recherche, développement et haute technologie. La Chambre de commerce du Montréal métropolitain les remercie de leur contribution.

# La recherche c'est... la vie.

La recherche a permis à des milliers de Canadiens de bénéficier d'une vie nouvelle à la suite d'une transplantation d'organe. Grâce à la recherche effectuée sur les immuno-suppresseurs, des personnes de tout âge se réjouissent aujourd'hui de la réussite de leur greffe. Et nous aussi.

Nous célébrons l'anniversaire des premiers essais réalisés il y a plus de 10 ans sur une substance qui a changé la transplantation pour toujours. Et la recherche se poursuit.

Cette recherche a marqué un tournant en médecine. Pour des milliers de Canadiens, elle représente la vie.

## La recherche, c'est la vie

 **SANDOZ**

**SANDOZ CANADA INC.**  
Dorval, Québec H9R 4P5



## Six façons de rentabiliser votre membership:

Inscrivez à votre agenda au moins une activité de la Chambre par mois

Participez aux activités de la Chambre avec des délégués de votre entreprise ou des collègues

Fixez-vous un objectif pour augmenter votre nombre de relations d'affaires à la Chambre

Partagez avec vos collègues les documents et informations émanant de la Chambre

Augmentez la visibilité de votre entreprise en collaborant aux différents projets de la Chambre

Procurez-vous les brochures de la Chambre sur le financement des entreprises et autres sujets d'intérêt.

## Un réseau de contacts

La Chambre organise une soixantaine d'activités auxquelles participent plus de 15 000 personnes annuellement

La Chambre compte 25 comités et plus de 800 bénévoles

La Chambre publie un répertoire des membres chaque année

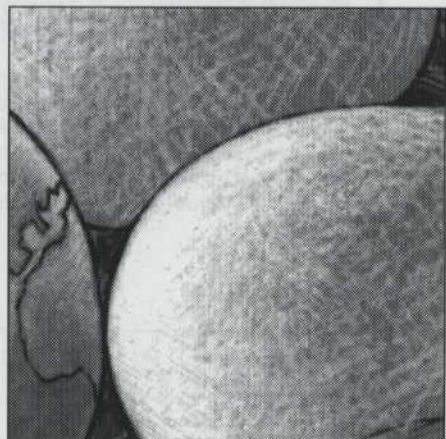
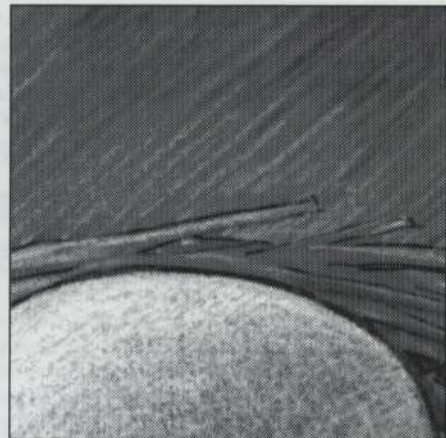
La revue Commerce Montréal est distribuée à tous les membres de la Chambre

La Chambre peut faire un envoi postal à tous ses membres pour votre entreprise

Une Chambre de commerce à votre service!

**TIREZ-EN PROFIT!**

# ASSURER L'ÉQUILIBRE DE NOTRE ENVIRONNEMENT



Services environnementaux Laidlaw est heureux de s'associer à l'essor économique du Québec.

Nos employés et notre personnel de direction sont engagés dans la gestion sécuritaire des déchets industriels.

Notre mission est de contribuer à assainir l'environnement du Québec en proposant aux entreprises québécoises les meilleurs moyens techniques et sécuritaires de traiter leurs résidus industriels.

7305, boul. Marie-Victorin  
Brossard (Québec)  
J4W 1A6  
Tél.: (514) 923-9999

6785, Route 132  
Sainte-Catherine (Québec)  
JOL 1E0  
Tél.: (514) 632-6640

1294, boul. Sainte-Marguerite  
Mercier (Québec)  
J6R 2L1  
Tél.: (514) 691-9610

Rang 5  
Thurso (Québec)  
J0X 3B0  
Tél.: (819) 985-0110



**SERVICES  
ENVIRONNEMENTAUX  
LAIDLAW**



**D**ans une récente intervention, le président de la Chambre de commerce du Québec, monsieur Denis Mercier et le président de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, monsieur Jean Guibault, se sont objectés à l'adoption, dans sa forme actuelle, du projet de la loi C-13 sur la mise en oeuvre du processus fédéral d'évaluation environnementale et ont réclamé plusieurs modifications au projet de loi.

"Ce projet de loi accorde une trop large discrétion au pouvoir fédéral, fait peser une menace sur le développement économique et pose de sérieux problèmes pratiques", ont déclaré messieurs Mercier et Guibault. Ils ont précisé que le projet de loi dépassait les limites acceptables d'une intervention fédérale dans le domaine de l'évaluation environnementale.

"Les Chambres ne peuvent souscrire à l'idée d'assujettir sans distinction à une procédure fédérale des projets de développement économique qui sont essentiellement de compétence provinciale", ont déclaré les deux présidents.

## Le projet de Loi C-13:

### il est inconcevable d'avoir deux procédures parallèles et indépendantes en matière d'évaluation environnementale

Le projet de loi C-13 assujettit au processus fédéral d'évaluation environnementale plusieurs projets provinciaux, du seul fait que leur mise en oeuvre implique, à un moment ou à un autre, l'émission d'un permis, d'une licence ou d'une autorisation par les autorités fédérales, sans compter le pouvoir d'appréciation discrétionnaire que le projet de loi procure aussi au pouvoir fédéral.

Tel que présenté actuellement, le projet de loi C-13 et les ébauches de règlements contiennent une kyrielle de dispositions toutes considérées comme éléments déclencheurs

d'un examen fédéral. La conséquence probable sera que beaucoup de projets, quelle que soit leur envergure, se retrouveront assujettis à cette procédure, sans aucune forme de garantie d'harmonisation avec la procédure en vigueur au niveau provincial.

Les Chambres croient qu'une interprétation large de la compétence fédérale en matière d'environnement ouvre la porte aux conflits judiciaires et politiques qui, autant que la mécanique elle-même, risquent de bloquer les projets.

ANNÉE  
APRÈS  
ANNÉE...

1989  
1990  
1991

... VOYAGEZ  
EN BONNE  
COMPAGNIE!



BOEING 727-200

AIR TRANSAT,  
ÉLUE  
COMPAGNIE  
AÉRIENNE DE  
L'ANNÉE

POUR LA **3<sup>e</sup>** ANNÉE CONSÉCUTIVE

PAR  
L'ASSOCIATION  
DES AGENTS DE  
VOYAGES DU  
QUÉBEC

AIR TRANSAT EST MEMBRE DE GROUPE TRANSAT A. T. INC.

# C LLOQUE TRANSPORT

**L**es infrastructures de transport dans la région de Montréal, en particulier les routes et les ponts, se sont détériorées au cours des dix dernières années à un point tel que la qualité des infrastructures est inférieure à celle des autres grandes villes canadiennes et américaines. Cette situation est fortement dommageable pour l'économie montréalaise puisque les transports ont un impact important sur la croissance des entreprises.

Tel est le portrait sommaire de la situation des transports dans le Grand Montréal qu'ont tracé les dirigeants d'entreprise lors d'un sondage réalisé par La Chambre de commerce du Montréal métropolitain en collaboration avec la firme Léger & Léger, dans le cadre du colloque sur les transports.

Effectué entre le 13 et le 20 mai 1992 auprès de 301 membres de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, du Bureau de Commerce de Montréal et de l'Association des manufacturiers du Québec, le sondage téléphonique révèle aussi que les présidents, vice-présidents et directeurs d'entreprise interrogés sont insatisfaits des interventions des gouvernements fédéral, provincial et municipaux en matière de transport.

Les principales conclusions du sondage sont les suivantes:

- en termes réels (c'est-à-dire en faisant abstraction des répondants qui n'ont pas d'opinion), les répondants sont beaucoup moins satisfaits des transports routier et ferroviaire que des transports aérien et maritime. Le taux de satisfaction pour chacun de ces secteurs est de 51,1 %, 64,6 %, 88,6 % et 90,3 %;
- 59,1 % des dirigeants d'entreprise interrogés estiment que la situation générale des transports s'est détériorée au cours des dix dernières années;
- 45,5 % des répondants estiment que la qualité des infrastructures de transport du Montréal métropolitain est inférieure à celle des autres grandes villes canadiennes et américaines, 38,9 % estiment qu'elle est équivalente et 10 % qu'elle est supérieure;
- près des deux-tiers des répondants sont d'avis que les transports ont un impact important sur le développement de leur entreprise;
- en termes réels, la Voie maritime, le Port de Montréal, les lignes de métro, l'aéro-

## Sondage Léger & Léger

### Les dirigeants d'entreprise du Grand Montréal se prononcent sur l'état des infrastructures de transport

- le port de Dorval et le réseau d'autobus sont les infrastructures les plus efficaces; les ponts sont l'infrastructure la moins efficace;
- la gestion des services de transport des marchandises dans la région métropolitaine de Montréal est moins bonne que celle des services de transport de personnes;
- les transports aériens, les transports en commun et les taxis sont les services dont l'efficacité est la plus appréciée;
- les interventions du gouvernement fédéral en matière de transport dans ses champs de juridiction tels que le transport aérien international, le camionnage inter-provincial, le transport maritime et le transport ferroviaire sont plus ou moins satisfaisantes;
- près des trois-quarts des répondants sont insatisfaits des interventions du gouvernement provincial en matière de transport dans le réseau autoroutier;
- la même proportion de répondants est satisfaite des interventions des gouvernements municipaux en matière de transport dans le réseau routier;
- les infrastructures et les services du transport routier devraient être améliorés en priorité, suivis du transport ferroviaire, du transport aérien et du transport maritime;
- la majorité des entreprises interrogées utilisent les services de transport de passagers et de marchandises.

Tél.: (514) 931-0600

**MICHÈLE GOUIN**

Avocat

MONGEAU, GOUIN, CÔTÉ, ROY  
1596, avenue des Pins,  
Montréal, Québec, Canada H3G 1B4  
Facsimile: (514) 931-0928

# COLLOQUE TRANSPORT

## Reprendre le leadership

L'histoire le démontre, le transport par air, mer ou terre a toujours occupé une place stratégique dans le développement des grandes zones urbaines de par le monde. Dans la région métropolitaine de Montréal, le transport comporte aujourd'hui des enjeux économiques, commerciaux et sociaux sur lesquels il convient de s'interroger sans tarder. En effet, l'internationalisation des échanges et des communications ainsi que les innovations technologiques ont bouleversé l'environnement traditionnel dans lequel Montréal avait bâti sa réputation de plaque tournante dynamique et prospère dans le domaine du transport. Le congrès annuel de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain a

permis, les 28 et 29 mai dernier, de traiter des questions relatives aux différents secteurs du transport sous le titre "En avant, toutes ! Ouvrons la voie à la prospérité".

À la lumière d'un survol historique des transports à Montréal au cours des quarante dernières années, on constate que depuis 1975, Montréal a moins investi dans son infrastructure de transport qui avait pourtant longtemps constitué une industrie d'avant-garde pour elle par rapport aux autres régions du Canada et des États-Unis.

En conséquence, Montréal considérée comme la "capitale du transport du Canada" a perdu cette position privilégiée. Or, en raison de leurs caractéristiques techniques, économiques et sociales, les transports doivent être considérés comme une industrie de services tournée vers les entreprises et les individus. De plus, avec la spécialisation des économies, la division et la spécialisation du travail et la multiplication des échanges, on assiste à un recours croissant aux transports et aux communications.

C'est pourquoi Montréal, même si elle est demeurée un centre de transit important, doit aujourd'hui faire davantage qu'exploiter ses atouts naturels pour regagner son rôle de premier plan et soutenir la concurrence internationale. En ce sens, Montréal doit miser sur l'innovation et la gestion de ses ressources humaines. À titre indicatif, dans la région de Montréal, on estime de 50 000 à 60 000 les emplois directs dans le service de transport. Au Québec, c'est 111 000 emplois et 473 000 au Canada.

Cet effort devra permettre à Montréal d'assurer de nouveau son rayonnement dans la région métropolitaine et sa place de centre de transit des échanges internationaux et extra-provinciaux. L'ensemble devra reposer sur une restructuration de son système de transport afin d'en adapter les différentes composantes aux réalités économiques et sociales d'aujourd'hui et de demain, notamment en ce qui a trait à la protection de l'environnement, à l'aménagement du territoire et au développement économique.

## Le secteur maritime

Quatre volets de l'activité du transport maritime ont été abordés dans le cadre du colloque. Les vracs liquides et solides, les croisières et les conteneurs.

Il appert que le transport du vrac liquide et l'assurance sont deux industries intimement liées, les risques encourus par les transporteurs influant sur la hausse des primes et donc, sur le niveau de compétitivité du Port de Montréal. Pour améliorer la situation, on s'est entendu sur l'importance de développer la prévention, la formation du personnel et la gestion des risques, notamment en ce qui a trait au matériel de secours et aux communications en cas de sinistre. Les vracs liquides représentent, rappelons-le, 6 millions de tonnes sur les 20 millions de tonnes passant par le Port de Montréal.

La manutention des vracs solides et le transport des marchandises générales ont fait

l'objet de plusieurs éléments de consensus entre les trois principales parties impliquées: les arrimeurs, les armateurs et les chargeurs. Ainsi, Montréal reste reconnue comme un port fonctionnel mais qui doit être adapté aux nouvelles réalités du transport maritime. On évalue que sur les 20 millions de tonnes passant par le Port de Montréal, les vracs solides et les marchandises générales comptent pour 8 millions de tonnes. Il s'agit de tendre vers une amélioration de la qualité et des coûts de production des services et vers une augmentation de la productivité. Cela passe notamment par des efforts auprès des ressources humaines qui représentent 50% de toute la main-d'oeuvre portuaire et par des investissements en immobilisations. Arrimeurs, armateurs et chargeurs conviennent qu'il faut favoriser une communauté portuaire intégrée dans un esprit de concertation et de partenariat. C'est ainsi que les armateurs étrangers, (dont les européens) choisiront Montréal comme porte d'accès atlantique vers le nord-est et le "mid-west" nord américain.

Le développement du potentiel des croisières à Montréal est confronté à plusieurs obstacles. En particulier, le panel a relevé le mauvais accueil des touristes et des quais mal adaptés pour les navires de croisières. Pourtant, Montréal bénéficie d'atouts dont ses relais de transports ferroviaires, routiers et aériens qui pourraient lui permettre de

s'affirmer comme une destination privilégiée.

L'avantage comparatif dont jouissait le Port de Montréal dans le secteur du transport par conteneurs est aujourd'hui sérieusement menacé et Montréal risque de perdre sa place dans le réseau nord-américain. Pourtant, sur les 20 millions de tonnes passant par le Port de Montréal, 6 millions de tonnes viennent des conteneurs. Pour pallier cette situation grave, il faut accroître la productivité du transport des marchandises en augmentant le volume des conteneurs qui passent par Montréal grâce à un système portuaire minimisant le temps nécessaire de chargement et de déchargement. Il convient également d'améliorer le multimodalisme afin d'intégrer, dans le but d'une plus grande efficacité, tous les maillons de la chaîne du transport (opérateurs de terminaux portuaires, chemins de fer, camionneurs...). Enfin, il faut développer les infrastructures nécessaires aux opérations du transport par conteneurs et les services telles les communications, notamment dans le domaine de documents informatisés (EDI).

# C LLOQUE TRANSPORT

## Le secteur aérien

**Q**u'il s'agisse des interventions concernant le service offert aux passagers ou celles portant sur le fret aérien, plusieurs points de consensus ont été dégagés au cours des discussions. Ils visent essentiellement à permettre la restructuration d'un système aéroportuaire qui soit à la fois efficace, flexible et accessible.

Dans cette perspective, trois grands thèmes ont été débattus:

- Tout d'abord, la prise en charge à brève échéance des aéroports de Dorval et Mirabel par Aéroports de Montréal (ADM) a été accueillie avec une grande satisfaction. Cette réaction favorable des représentants des différents secteurs d'activité gravitant autour du secteur aérien tient principalement au plan d'action

proposé par ADM. Celui-ci repose essentiellement sur un programme d'immobilisation d'envergure dans le cadre duquel ADM prévoit investir trente millions\$ par année et un développement des affaires intégré au milieu montréalais.

- D'autre part, la dualité aéroportuaire entre Dorval et Mirabel a fait l'objet de sévères critiques. En effet, cette situation s'avère un frein au développement du transport des passagers et du fret aérien. Pour faire face à cette situation, il convient d'élaborer rapidement un plan d'action afin de contrecarrer le principal problème inhérent à cette dualité aéroportuaire à savoir les délais de transit entre les deux aéroports et le temps d'accès à ces deux aéroports via le centre-ville.
- Enfin, les négociations bilatérales Canada/État-Unis en vue de la libéralisation du trafic aérien ont permis de s'entendre sur la nécessité que cette libéralisation totale passe par une phase de transition. Cette politique dite de "Ciel ouvert" devrait permettre à Montréal d'accroître le volume global du trafic aérien. Toutefois, il faut pour cela que les entreprises canadiennes, oeuvrant tant dans le secteur du tourisme de masse international

que celui du transport-passagers régulier ou des vols-cargo, se repositionnent dans l'environnement concurrentiel issu de cette politique de "Ciel ouvert", notamment sur le marché continental. Tout en se montrant favorable à cette libéralisation, Air Canada a souligné les conséquences économiques négatives que pourrait engendrer la perte du contrôle aérien du transport national dans le cas d'une prise de contrôle de Canadien par American Airline. Il est important de conserver un transporteur international prospère au Canada, de protéger l'intégrité du trafic est-ouest et de mettre en place les moyens de générer une masse critique préalable au jeu de la saine concurrence et condition essentielle à la prospérité future du transport aérien en général.

En conclusion, la situation conjoncturelle défavorable actuellement au secteur aérien porte néanmoins en elle des éléments de solution qu'il convient de travailler ensemble et avec les instances gouvernementales.

## Le secteur ferroviaire

**L**e secteur ferroviaire a été abordé tant en ce qui concerne le transport des passagers que des marchandises.

Dans le premier cas, les interventions ont eu pour objectif d'engager la mise en place d'un projet concerté de développement d'un réseau intégré de trains de banlieue. En plus des avantages sociaux et environnementaux qu'il présenterait, ce plan permettrait de désengorger le réseau routier, d'utiliser les emprises ferroviaires sous-utilisées par les marchandises, et de participer au développement économique de la région montréalaise. Les considérations inhérentes au transport passager par voie ferroviaire

ont également mis en évidence la nécessité d'une liaison inter-cité, en particulier avec le projet d'un train à haute vitesse dans le corridor Québec-Windsor. En effet, c'est là le seul gage de rentabilité du transport ferroviaire inter-cité. Via Rail s'engage déjà dans un programme d'investissements qui profitera en temps et lieu à la grande vitesse et qui, d'ores et déjà, permettra d'assurer un service de qualité dans ledit corridor durant la période transitoire d'implantation de ce train.

Un constat s'est imposé en ce qui a trait au trafic des marchandises par voie ferroviaire: le déclin de ce mode de transport au profit du camionnage. À titre indicatif, dans l'est du Canada, on estime que le camionnage détient jusqu'à 80% du marché concurrentiel rail/route. Ce transfert du rail vers la route influe à la hausse sur les dépenses des gouvernements, provoque un déséquilibre dans la concurrence que se jouent les deux moyens de transport et impose aux chemins de fer canadiens un fardeau fiscal qui les désavantage par rapport à leurs homologues américains. Face à cette situation et à l'instar des tendances générales de l'économie mondiale, il faut miser sur l'accroissement de la

productivité, des efforts en recherche-développement, l'amélioration des services, l'intégration des différents modes de transport, la rationalisation des ressources humaines et matérielles et enfin, l'établissement de nouveaux partenariats.

De façon globale, qu'il s'agisse du transport ferroviaire de passagers ou de marchandises, le consensus s'est fait autour des notions de concertation, d'équilibre entre les modes de transport et d'ajustement au jeu de la concurrence.

# COLLOQUE TRANSPORT

## Le secteur routier et infrastructures

Comme tous les modes de transport dont il a été question dans le cadre du congrès "En avant toutes!", le secteur routier et infrastructures a été envisagé tant en ce qui a trait aux passagers (transport en commun et individuel) et aux marchandises.

Ainsi Montréal devrait élaborer avec une approche portant sur l'ensemble de la région métropolitaine, un plan d'aménagement associé à un plan de transport et conçu en considérant également des politiques d'habitation moins coercitives et plus incitatives.

La circulation des automobiles comme des camions devrait être améliorée en accroissant la fluidité du trafic par le réseau routier et en rationalisant l'utilisation des espaces de stationnement et la distribution des marchandises.

Le transport en commun devrait être stimulé en termes d'efficacité notamment aux heures de pointe et d'amélioration de la qualité du service à la clientèle.

Le transport est, on le sait, un facteur de développement économique. Dans cette optique, le réseau routier et les infrastructures ont leur rôle à jouer, notamment en stimulant les relations avec le secteur aérien (le Québec compte une centaine d'aéroports) et en encourageant le tourisme de nature facilement accessible par le réseau routier. De plus, dans l'axe des échanges Canada, États-Unis, Mexique et même Europe, le réseau routier et les infrastructures ont un rôle à jouer pour aider à stimuler la transformation et à la distribution de produits bruts ou semi-finis, contribuant à rendre à Montréal sa place de plaque tournante commerciale.

La fiscalité tant aux niveaux provincial que fédéral devrait permettre au système de transport de s'ajuster constamment aux réalités actuelles de l'industrie du transport. Toutefois, on s'est entendu sur le fait qu'aucune nouvelle taxe ne devrait être imposée.

Par ailleurs, la gestion du réseau et des infrastructures devrait aller dans le sens d'une privatisation partielle ou intégrale des opérations et d'une nouvelle formulation des

appels d'offres en faveur d'une plus grande souplesse pour les entreprises désireuses de proposer des choix techniques.

La formation et la recherche ont également fait partie des discussions et l'on envisagerait la création d'un Conseil supérieur des transports sous l'égide de la Chambre. Dans le même esprit, le colloque a souligné l'importance d'un partenariat avec la Ville de Montréal, certaines instances gouvernementales, le secteur privé et des organisations orientées vers la recherche. Les travaux porteraient principalement sur les équipements, la gestion du réseau et l'innovation en vue de trouver des matériaux plus performants. De plus, des transferts technologiques sur le plan national, international ou régional seraient envisagés.

Si les efforts consentis au cours des dernières années pour améliorer la situation du transport routier (travaux d'entretien des routes, gestion du réseau autoroutier, voies pour les autobus...) et des infrastructures, il faut néanmoins continuer d'aller de l'avant.

## Les recommandations

Montréal est sans conteste considérée comme un centre stratégique de transport pour tout le continent nord-américain où chaque mode a sa place. Toutefois, la Métropole ne peut plus se reposer sur ses atouts traditionnels pour maintenir ses acquis dans un secteur d'activités hautement concurrentiel en raison de l'internationalisation des échanges et de la mondialisation des économies. Plusieurs recommandations ont donc été élaborées au cours du colloque afin que Montréal regagne son leadership.

La plus importante concerne très certainement la mise en place d'une table de suivi afin de poursuivre les travaux amorcés durant ce colloque et notamment d'établir un

réseau de transport intégré, efficace et compétitif.

Par ailleurs, la Chambre recommande:

- l'augmentation des investissements privés et publics afin qu'ils représentent au moins 10% de l'ensemble des investissements privés et publics du Québec;
- la mise en place d'un organisme régional de planification des projets d'investissements en transport;
- la concertation entre les différents intervenants de l'industrie du transport et leur ralliement derrière des objectifs communs dont la promotion de Montréal à l'extérieur de la région métropolitaine et le respect ou la révision si nécessaire de la réglementation des transports;
- la croissance des efforts en recherche-développement, vraisemblablement avec une université ou un centre universitaire.

- enfin, la Chambre veut inviter le ministère de l'Industrie et du Commerce à reconnaître l'importance de la grappe transport pour Montréal et le Québec.

L'ensemble de ces propositions devraient permettre à Montréal de redevenir la plaque tournante de tout le nord-est de l'Amérique du Nord qui représente un bassin d'environ 140 millions de consommateurs.

# COLLOQUE TRANSPORT

M. Dionigi (Dan) M. Fiorita, avocat, à l'étude Lavery, de Billy, responsable du panel sur le secteur aérien, agissait aussi comme animateur-moderateur.



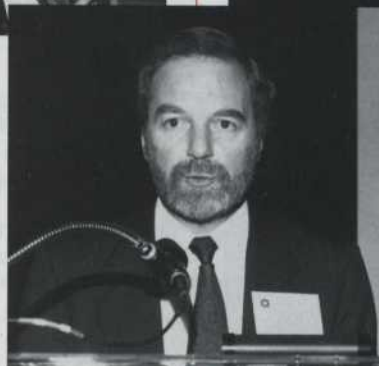
En plus d'être le coresponsable du panel du secteur maritime, M. Jacques Regnaud, directeur, Affaires publiques, Canada Steamship Lines, présentait la perspective de son panel à l'ouverture et en rapportait les recommandations à la clôture du colloque.



Le coresponsable du panel maritime, M. Normand Filion, vice-président, Marketing, Port de Montréal, présentait le déroulement de deux des quatre ateliers du secteur maritime.



M. Michel De Bellefeuille, directeur, Expansion des affaires, CP Rail, identifiait clairement le secteur dont il était responsable.



Le secteur routier et infrastructures était sous la responsabilité de M. Paul R. Ouimet, Directeur, Transports, Beauchemin-Beaton-Lapointe inc.

Panel du vendredi, 29 mai sur le secteur routier et infrastructures; à la tribune, de gauche à droite: MM. Paul R. Ouimet, animateur-moderateur, Robert Goyette, président, Transport Urgel Charette ltée, Pierre Brisset, architecte et associé, Dimakopoulos & associés, André Gendreau, directeur de projets, SNC-Lavalin, René Morency, directeur, Service des travaux publics, Ville de Montréal.



Un auditoire à l'écoute des recommandations proposées à la clôture du colloque.



M. Gilles Joubert, président, Les Conseillers ADEC inc., présentait la mise en situation des quatre secteurs à l'ouverture et dressait l'ensemble des recommandations des quatre panels à la clôture.

# COLLOQUE TRANSPORT

M. Paul Gobeil, vice-président du Conseil d'administration de Métro Richelieu était fort attendu par les journalistes à son arrivée pour le déjeuner-causerie du vendredi, 29 mai, au cours duquel il était conférencier.



Le président de la Chambre, Me Jean Guibault, félicite M. Pierre Jeannot (à gauche), directeur général désigné à l'IATA, pour son allocution lors du déjeuner-causerie du jeudi, 28 mai.



Le colloque a été réalisé sous l'habile direction des coprésidents: Mme Michèle Gouin, avocate de l'étude Mongeau, Gouin, Côté, Roy et de M. André Bouthillier, associé principal du Cabinet de relations publiques National.

## Colloque Transport

Nous remercions nos commanditaires qui ont contribué à la réalisation de ce colloque:

**Hydro-Québec**  
Langlois Robert

**Aéroports de Montréal**  
ASEA Brown Boveri  
Caisse de dépôt et placement du Québec  
Canada Steamship Lines  
CP Rail  
Conseillers ADEC inc. (Les)  
Culinar  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins de Montréal et de l'Ouest-du-Québec  
Le Groupe CGI  
Institut des conseillers en management du Québec  
Port de Montréal  
Raymond, Chabot, Martin, Paré

**Le Groupe Léger & Léger**  
Beauchemin-Beaton-Lapointe inc.  
Gaz Métropolitain

Ainsi que:  
Atelier J.D. inc.  
Banque de Montréal  
Bell Canada  
Denis Gamelin limitée  
Monette & Frères Transport  
Xerox Canada Itée

Un merci tout spécial à M. Paul-André Lindeau, historien, pour ses précieux conseils.

## Le comité organisateur:

### Les coprésidents:

*Michèle Gouin*  
Avocate  
Mongeau, Gouin, Côté, Roy

*André Bouthillier*  
Associé principal  
Cabinet de relations publiques National

### Les membres:

*Normand Filion*  
Vice-président, Marketing  
Port de Montréal  
Coresponsable du panel - Secteur maritime

*Jacques Regnaud*  
Directeur des affaires publiques  
Canada Steamship Lines inc.  
Coresponsable du panel - Secteur maritime

*Paul R. Quimet, ing., M.A.P.*  
Associé  
Directeur, Transports  
Beauchemin-Beaton-Lapointe inc.  
Responsable du panel - Secteur routier et infrastructures

*Michel De Bellefeuille*  
Directeur, Expansion des affaires  
CP Rail  
Responsable du panel - Secteur ferroviaire

*Dionigi (Dan) M. Fiorita*  
Avocat  
Lavery, de Billy  
Animateur-modérateur - Secteur aérien

*Gilles Joubert*  
Président  
Les Conseillers ADEC inc.  
Rapporteur général du Colloque sur le transport 1992



## Demain, sur quelles épaules reposera votre entreprise?



### Pourquoi pas sur celles de nos étudiants et étudiantes!

En tant qu'employeur, vous jouez un rôle de premier plan dans la formation de la main-d'œuvre de demain. Au Placement étudiant du Québec, nous sommes là pour vous épauler.

Faites-nous connaître vos besoins en matière de personnel étudiant. Grâce à la présélection, nous sommes en mesure de vous proposer rapidement les candidatures qui répondront le mieux à vos exigences.

Communiquiez avec nous.  
Nous vous présenterons une relève aux épaules solides.

(514) 873-7395

## PLACEMENT ÉTUDIANT DU QUÉBEC

En collaboration avec  
**BANQUE NATIONALE**  
banque nationale

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Industrie, du Commerce  
et de la Technologie  
Placement étudiant du Québec

Québec

## Réseau CP Rail



## CP Rail System



### ALAIN S. LEBLANC CONSULTANTS INC. TAXES À LA CONSOMMATION

Notre société a pour objectif de protéger vos intérêts, en réduisant les coûts au minimum, tout en respectant la législation relative aux taxes à la consommation.

#### DROITS DE DOUANES TAXES DE VENTE FÉDÉRALE ET PROVINCIALE

- Analyse des procédures
- Préparation d'un manuel de procédures
- Réclamations
- Analyse des avis de cotisation
- T.P.S.
- Oppositions
- "Drawback" (Douane)
- Rémission des droits sur machinerie
- Classification des produits
- Etc.

Pour de plus amples renseignements sur nos services, communiquer avec:

### A.S.L. Consultants

430, RUE STE-HÉLÈNE, BUREAU 403, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 2K7  
TÉLÉPHONE: (514) 844-0901 / TÉLÉCOPIEUR: (514) 844-7992

• conférences • ateliers • consultation

## la Motivation par le plaisir

- 15 lois du succès
- 6 aspects de la réussite
- 4 étapes pour augmenter son énergie
- 8 règles de la persévérance
- 3 conditions pour faire une vente

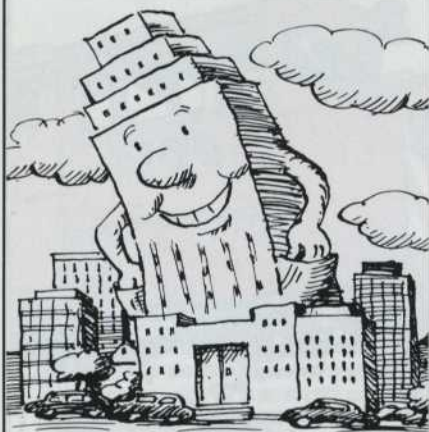


Marguerite Wolfe  
conseillère en stratégies de succès

**BLV** MOTIVATION et ORGANISATION inc.  
(514) 845-4321

Également émission "Youppi! Demain, c'est lundi" en ondes sur le réseau FM ROCK-DÉTENTE du Québec

# Donner, ça rapporte !



**D**e nos jours, comment votre entreprise peut-elle établir son budget en matière de dons ? Il suffit d'adopter une politique consistant à donner au moins 1 p. 100 de vos profits moyens avant impôt aux organismes de charité et sans but lucratif de votre choix. Ainsi, vous serez du nombre des "entreprises généreuses". Mieux encore, vous investirez dans les causes de votre milieu et ça, c'est une bonne pratique en affaires.

**Devenez "une  
entreprise généreuse"**

Renseignez-  
vous au (514) 521-9900



La générosité réinventée

## Au-delà des chiffres...



Marque d'excellence en vérification comptable.



Multiplicité des services, flexibilité.



Maximum d'interactions comptable-client.



Maintenant présent dans 39 villes du Québec.



Motivation, méthode.



Manifestement au service des milieux d'affaires d'ici !



Maillon d'une nouvelle fierté québécoise.

**...la compétence  
s'écrit  
en toutes lettres !**



Le Groupe Mallette Maheu

# RAPPORT DES ACTIVITÉS

## LA CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

### EXERCICE 1991 - 1992

#### BUREAU DE DIRECTION

*Président de la Chambre*

**Monsieur Jean Guibault**

Avocat

Lavery, de Billy

*Présidente du Conseil*

**Madame Nycol Pageau-Goyette**

Présidente

Pageau-Goyette & Associés

*Premier vice-président*

**Monsieur Jean-Yves Leblanc**

Président - Groupe matériel  
de transport Bombardier Inc.

*Vice-présidents*

**Dr Marco Genoni**

Administrateur

**Monsieur Jean La Couture**

Président et chef de la direction  
La Garantie, compagnie d'assurance  
de l'Amérique du Nord

**Madame Jocelyne Pelchat**

Associée principale  
Pelchat Morin & Associés

**Monsieur Jocelyn Proteau**

Président et chef de la direction  
Fédération des caisses populaires  
Desjardins de Montréal et de  
l'Ouest-du-Québec

*Secrétaire*

**Monsieur Bernard Roy**

Avocat

Ogilvy Renault

*Trésorier*

**Monsieur Pierre Mantha**

Président

Financière Mazarin Inc.

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Monsieur Mario Bertrand**

Président et chef de la direction  
Télé-Métropole Inc.

**Madame Lise Bisson**

Vice-présidente Marketing  
Compagnie Montréal Trust

**Monsieur Normand Bourassa**

Vice-président et directeur  
général  
IBM Canada Ltée

**Monsieur Claude R. Brochu**

Président  
Club de baseball Montréal  
Limitée

**Monsieur David Clark**

Président

Publications Transcontinental Inc.

**Monsieur Gilles Cloutier**

Recteur

Université de Montréal

**Madame Carole Epstein**

Présidente

La Cie Ceinture et Sac Canada  
Inc.

**Monsieur Aldo Pier Federici**

Président

Corec Ltée

**Monsieur Jacques Gagnon**

Vice-président - Relations  
publiques  
Société d'électrolyse et de chimie  
Alcan Ltée

**Monsieur John Hillenbrand**

Président

Patella Construction Inc.

**Monsieur Guy Langlois**

Vice-président principal -  
Développement  
Unigesco Inc.

**Monsieur Claude F. Lefebvre**

Président du Conseil  
d'administration  
Gendron Lefebvre

**Madame Monique Leroux**

Associée

Caron Bélanger Ernst & Young

**Monsieur Gaétan Lussier**

Président

Les Boulangeries Weston Ltée -  
Québec

**Monsieur Paul J. Massicotte**

Président

Le Groupe Alexis-Nihon

**Monsieur André Ménard**

Vice-président

Festival International de Jazz  
de Montréal

**Monsieur Pierre Michaud**

Président du Conseil et chef  
de la direction  
Groupe Val Royal Inc.

**Monsieur Alain C. Perez**

Président et chef de l'exploitation  
SNC-Lavalin inc.

**Madame Paule Tardif-Delorme**

Présidente directrice générale  
Paule Delorme & Associés

**Monsieur Robert Tessier**

Président du Conseil et chef  
de la direction  
GEC Alsthom Electromécanique

**Madame Francine Vallée**

Adjointe au conseiller juridique  
générale  
Air Canada

#### LE PERSONNEL DE DIRECTION

**Monsieur Luc Lacharité**

Vice-président exécutif

**Madame Suzanne Lalonde**

Directrice générale

**Madame Céline Collin**

Directrice  
Marketing/Communications/  
Recrutement

**Madame Diane Prévost**

Directrice

Service des Activités publiques

**Madame Lise Ratelle**

Directrice

Services administratifs

## LES PRINCIPAUX DOSSIERS 1991-92

### AVENIR CONSTITUTIONNEL

La Chambre, conjointement avec le Bureau de commerce de Montréal et le Board of Trade of Metropolitan Toronto, a présenté un mémoire au Comité Beaudoin-Dobbie. La position commune des trois organismes est fondée sur quatre principes d'égale importance: stabilité politique et culturelle; reconnaissance de l'identité et du dynamisme régional; réduction des dédoublements ainsi que la libre circulation.

### CIBÂT (Centre international du bâtiment)

Né du comité Habitation de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain il y a déjà quatre ans, le Cibât a su regrouper l'appui de plusieurs organismes représentatifs du milieu. Le Cibât a pour objectif de favoriser la diffusion des informations sur la construction et la rénovation des habitations et des bâtiments - tant auprès des professionnels de l'industrie qu'auprès du grand public. L'actuelle phase de financement devrait permettre au Cibât d'ouvrir ses portes à l'automne 1992.

### COPIMM (Conseil permanent d'initiatives du Montréal métropolitain)

Réunissant les principales chambres de commerce de la région métropolitaine, le COPIMM, pour la troisième année, a permis de poursuivre le dialogue à l'échelle de la région. La formation professionnelle qui a fait l'objet d'une position unanime a été, entre autres, le dossier qui aura retenu le plus l'attention des Chambres au cours des derniers mois.

### EDI (Échange de documents informatisés)

Le soutien au développement et aux activités de l'Institut EDI, de même que la création de l'Institut mondial, ont principalement marqué l'année qui vient de s'écouler.

### ENVIRONNEMENT

La Chambre a exprimé son désaccord sur deux projets de loi: celui visant à créer un Office de protection de l'Environnement du Québec (projet de loi 412), demandant plutôt au gouvernement de faire connaître sa politique par le biais d'un Livre blanc énonçant une vision claire; celui du gouvernement fédéral (projet de loi C-13) visant à établir une procédure parallèle en matière d'évaluation environnementale, dépassant les limites acceptables d'une intervention fédérale dans ce domaine.

### FINANCEMENT UNIVERSITAIRE

Une série de recommandations identifiant de nouvelles sources de financement des universités a été acheminée au ministre des Finances et à celui de l'Enseignement supérieur et de la Science du Québec, afin de pallier à la carence de fonds chronique dont souffrent les universités québécoises.

### FORMATION PROFESSIONNELLE

Priorité de l'année, ce dossier a fait l'objet de maintes interventions et sous différentes formes: mémoire, lettre ouverte, communiqués de presse, table de concertation "Formation Montréal", COPIMM. Toutes ces actions ont été menées pour déplorer l'absence d'une politique claire, combattre le projet de création d'une superstructure bureaucratique et centralisatrice et sensibiliser notre société à la gravité d'une telle situation.

### FORUM DE MONTRÉAL

Dans son mémoire relatif au projet du nouveau Forum sur l'emplacement de la Gare Windsor, la Chambre a demandé à la Commission fédérale sur les lieux et monuments historiques de bien vouloir considérer les enjeux découlant de quatre points majeurs: l'impact de la relocalisation au centre-ville; les retombées économiques; l'aspect patrimonial et le design urbain ainsi que le processus d'approbation du projet.

*Les principaux dossiers 1991-92*

## LES ACTIVITÉS

### FUSION CHAMBRE/BUREAU DE COMMERCE

Afin de fournir à la communauté des affaires un outil de développement plus représentatif et plus efficace, les membres de la Chambre et du Bureau de commerce ont approuvé, lors d'assemblées générales extraordinaires tenues respectivement le 23 mars 1992, un projet de fusion des deux organismes. Le nouvel organisme portera le nom de Chambre de commerce du Montréal métropolitain/Board of Trade of Metropolitan Montreal.

### HÔTEL-DIEU

Trop de questions importantes n'ayant reçu que des réponses incomplètes voire même contradictoires dans le projet du déménagement de l'Hôtel-Dieu, la Chambre a été associée à différentes initiatives pour faire en sorte qu'un véritable débat public ait lieu au sujet de cet équipement majeur pour le centre-ville de Montréal.

### LOI C-22 (Brevets pharmaceutiques)

La Chambre a recommandé au gouvernement fédéral que la loi C-22 soit modifiée de façon à harmoniser la période d'exclusivité d'utilisation du brevet pharmaceutique avec ce qui prévaut chez les principaux compétiteurs du Québec et du Canada, soit une période de 16 ans, afin qu'ils soient compétitifs dans ce secteur à l'échelle internationale.

### POLITIQUE CULTURELLE

Présenté devant la Commission parlementaire sur les Affaires culturelles, en réponse au rapport Arpin, le mémoire de la Chambre a souligné le fait que, sur le plan économique, la culture est aussi essentielle à Montréal que Montréal l'est au Québec.

### TRÈS GRANDE VITESSE SUR RAIL

Pour favoriser le développement d'une industrie québécoise de fabrication d'équipements, de matériel et de services pour desservir le marché nord-américain de la très grande vitesse sur rail et pour promouvoir la réalisation de l'étude de faisabilité du corridor Québec-Windsor, la Chambre a maintenu une participation active au Bureau des retombées.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Plus de 500 participants ont assisté à la présentation du programme de la saison 1991-1992 de la Chambre. Le président, monsieur Jean Guibault a entretenu les membres sur les dossiers prioritaires de l'année.

### ACADÉMIE DES GRANDS MONTRÉALAIS

Dans le cadre de son gala annuel, l'Académie a honoré les trois personnalités montréalaises suivantes: monsieur J.V Raymond Cyr, chef d'entreprise, madame Antonine Maillet, dramaturge et romancière, et la très honorable Jeanne Sauvé.

Afin de couvrir l'ensemble des disciplines, Bell Canada a ajouté aux deux Prix d'excellence en sciences naturelles et génie, et sciences humaines, un troisième Prix en sciences de la santé. Les lauréats sont: madame Lucia Ferretti, Ph.D. ("La société paroissiale en milieu urbain: Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930"), monsieur André Longtin, Ph.D. ("Oscillations monolinéaires, bruits et chaos dans la rétroaction neuronale retardée.") et monsieur Jean-Pierre Perreault, Ph.D. ("L'étude du mécanisme moléculaire des ARN autocatalytiques de structure secondaire en "tête de marteau".)

### COMMERCE MONTRÉAL

Commerce Montréal est l'organe d'information officiel de la Chambre par lequel vous vous tenez au courant de ses activités et où vous obtenez toutes les informations sur les opérations menées par ses comités.

D'une présentation soignée, Commerce Montréal est un véhicule publicitaire de premier choix et rejoint une clientèle hautement ciblée de 8 000 gens d'affaires, consultats, délégués du Québec, Chambres de commerce ethniques, ministres et députés fédéraux et provinciaux, municipalités, médias et Chambres de commerce de la région de Montréal. Il rejoint aussi les visiteurs internationaux à travers le guichet unique INFORUM, du Centre de commerce mondial de Montréal.

### DÉJEUNER DES FÊTES

Plusieurs centaines de membres ont participé à ce traditionnel déjeuner. Les invités ont été éblouis par les magiciens de l'Agence de Magiciens Michel Courtemanche.

## Les activités

### DÉJEUNERS-CAUSERIES

La Tribune à Montréal a affiché encore cette année un programme des plus intéressants. Les conférenciers invités ont livré des messages d'actualité.

#### 15 octobre

*M. Jean-Claude Delorme*  
Président du conseil et chef  
de la direction  
Caisse de dépôt et  
placement du Québec

#### 5 novembre

*M. Konrad Sioui*  
Président  
Commission du Cercle  
constitutionnel  
des Premières Nations

#### 12 novembre

*M. Colin R. Mallet*  
Président  
Sandoz Canada inc.

#### 26 novembre

*M. Michel Pagé*  
Ministre de l'Éducation  
Leader parlementaire

#### 20 janvier

*M. Laurent Beaudoin*  
Président du Conseil et chef  
de la direction  
Bombardier inc.

#### 4 février

*Mme Louise Roy*  
Présidente-directrice  
générale  
Société de transport de la  
Communauté urbaine de  
Montréal

#### 11 février

*M. A. Karel Velan*  
Président  
Velan inc.

#### 3 mars

*M. Thomas O. Enders*  
Directeur général  
Salomon Brothers Inc  
Ex-ambassadeur des États-  
Unis au Canada

#### 10 mars

*M. John F. Godfrey*  
Vice-président  
Institut canadien de  
Recherches avancées

#### 31 mars

*M. Thomas P. d'Aquino*  
Président directeur général  
Conseil canadien des chefs  
d'entreprises

#### 7 avril

*M. Richard Drouin*  
Président du Conseil et  
chef de la direction  
Hydro-Québec

#### 14 avril

*M. Jean Doré*  
Maire de Montréal

#### 5 mai

*M. David M. Culver*  
Président  
La Corporation CAI  
Capital

#### 12 mai

*M. Daniel Gauthier*  
Président  
Cirque du Soleil  
*M. Michel Labrecque*  
Président  
Tour de l'Île de Montréal  
inc.  
*M. André Ménard*  
Vice-président  
Festival International de  
Jazz de Montréal  
*M. Gilbert Rozon*  
Président  
Groupe Juste pour rire

De plus, se sont ajoutées à la programmation régulière des activités accueillant comme conférenciers monsieur John Crow, gouverneur, Banque du Canada, monsieur Olivier Klein, enseignant chercheur, L'École Nationale des travaux publics de l'État, Laboratoire d'Économie des transports, le très honorable Brian Mulroney, Premier ministre du Canada, monsieur Jacques Parizeau, chef de l'Opposition officielle, Assemblée nationale du Québec, monsieur Michael E. Porter, Harvard Business School, monsieur Roger A. Ashby, président et chef de la direction, Rolland inc. et monsieur Reed Scowen, président du Conseil, Alliance Québec.

Les quelque quarante bénévoles des comités d'accueil ont dirigé les invités et facilité leur intégration lors de ces événements et au cours d'autres activités organisées tout au long de la saison.

### INTERNATIONAUX DU COMMERCE (LES)

Ce volet économique de la 5e Biennale des Villes d'Hiver a connu un vif succès. Grâce à cette initiative de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain, du Bureau de commerce de Montréal et du Centre de commerce mondial, la 5e Biennale des Villes d'Hiver a rassemblé à Montréal des gens d'affaires de plusieurs coins du monde favorisant ainsi les possibilités d'établir de nouvelles ententes commerciales.

### LEADERSHIP QUÉBÉCOIS

"Leadership québécois", en collaboration avec C.J.M.S. et Les Affaires, met en relief les entreprises qui ont affiché un leadership évident dans leur champ d'activité.

Chaque semaine, une entreprise est mise en lumière pour son accomplissement et la qualité de ses opérations.

## Les activités

### MINI-CONFÉRENCES

Le programme de mini-conférences mis sur pied cette année par la Chambre a rencontré un succès remarquable. De l'avis unanime, la formule retenue et les thèmes abordés ont rejoint les besoins et préoccupations actuels des gens d'affaires. Il faut ici souligner la contribution exceptionnelle des comités de la Chambre qui ont participé à l'organisation de ces mini-conférences:

#### 3 octobre 1991

Comité Parrainage PME  
*"Qualité totale: nécessité ou panacée?"*

#### 31 octobre 1991

Comité Développement urbain  
*"L'intervention des sociétés paramunicipales face au secteur privé"*

#### 7 novembre 1991

Comité Alliances stratégiques  
*"La recherche de partenaires"*

#### 20 novembre 1991

Comité Montréal métropolitain-États-Unis  
*"La compétitivité des entreprises: point de vue d'une firme possédant des usines de part et d'autres de la frontière"*

#### 30 janvier 1992

Comité Alliances stratégiques  
*"Les ententes de fabrication ou comment développer plus rapidement de nouveaux produits"*

#### 12 février 1992

Comité Montréal métropolitain-États-Unis  
*"Direction sud-nord: l'accès au marché canadien par le Québec"*

#### 20 février 1992

Comité Financement et capitalisation  
*"Plan d'affaires PME"*

#### 19 mars 1992

Comité Parrainage PME  
*"L'employé: l'actif le plus tangible"*

#### 2 avril 1992

Comité Financement et capitalisation  
*"Situation économique: faut-il blâmer les banquiers?"*

#### 16 avril 1992

Comité Alliances stratégiques  
*"Causes d'échec et facteurs de succès"*

#### 30 avril 1992

Comité Parrainage PME  
*"Accroître la productivité par l'automatisation"*

#### 7 mai 1992

Comité Solutions de rechange aux règlements des conflits  
*"La gestion des conflits et la performance des entreprises"*

#### 21 mai 1992

Comité Action Femmes d'Affaires  
*"Qualité de vie et conciliation travail/famille"*

### COLLOQUES ORGANISÉS CONJOINTEMENT AVEC D'AUTRES ORGANISMES

Trois colloques organisés conjointement avec d'autres organismes se sont tenus au cours de l'exercice 1991-92:

#### 23 octobre 1991

Comité Parrainage PME en collaboration avec l'Ordre des comptables agréés du Québec et la Banque fédérale de développement *"Stratégies à succès"*

#### 12 mars 1992

Comité Action Femmes d'Affaires en collaboration avec l'Ass. des professionnels en ressources humaines  
*"L'alcool et la drogue au travail: prévention et support"*

#### 23 avril 1992

Comité Formation en collaboration avec le Regroupement des collèges du Montréal métropolitain et Raymond, Chabot, Martin, Paré  
*"La formation un choix stratégique pour l'entreprise"*

### AUTRES COLLOQUES

Enfin, le comité Aérospatial a complété à l'automne sa série de quatre conférences sur l'espace, série amorcée l'an dernier.

#### 16 septembre 1991

Comité Aérospatial  
*"L'espace et la croissance économique dans les marchés mondiaux d'aujourd'hui"*

#### 3 octobre 1991

Comité Aérospatial  
*"L'Homme dans l'espace"*

## Les activités

### RÉCEPTION DU NOUVEL AN

Dans un esprit de fête et sous le thème "Montréal Atout misez la bonne carte", la Réception du Nouvel An a permis aux membres de la Chambre de se rencontrer pour échanger leurs vœux pour la nouvelle année.

Les membres se sont ensuite donné rendez-vous à la soirée Casino.

### RECRUTEMENT

Dû à une restructuration interne, le comité organisateur de la Campagne de recrutement a élaboré une nouvelle formule de campagne. Malgré le dynamisme et le dévouement inlassable des membres, l'objectif de 500 nouveaux membres n'a pas été atteint. Avec la fusion des deux organismes: la Chambre et le Bureau de commerce, de nouveaux objectifs et une nouvelle stratégie de recrutement s'établiront pour l'exercice 1992-1993.

### TOURNOI DE GOLF BÉNÉFICE

Pour la troisième année consécutive, le Tournoi de golf bénéfice s'est traduit par un éclatant succès. Les objectifs ont été atteints: pour les membres, favoriser les contacts d'affaires dans un cadre différent et pour la Chambre, lui assurer des fonds permettant de soutenir de nombreux dossiers économiques importants.

## LES COMITÉS

### ACCÈS 51

L'année 1991-1992 aura été marquée par l'édition du deuxième répertoire Accès 51. Il regroupe plus de 240 femmes dont l'expérience, les compétences et le cheminement de carrière font d'elles d'excellentes candidates pour siéger au sein de conseils d'administration, de comités consultatifs et de groupes de travail. Plus de 650 exemplaires ont été acheminés stratégiquement auprès de l'élite des communautés d'affaires et socio-économiques.

Pour l'année 1991-1992, le comité Accès 51 s'est donné pour mandat d'accroître la notoriété de cette publication en faisant un suivi personnalisé auprès des organisations multiplicatrices de nominations telles que les sociétés d'État, les institutions prêteuses, les organisations avec filiales, les cabinets spécialisés dans la recherche d'administrateurs, etc. Outre d'accroître l'utilisation du répertoire par les personnes ainsi ciblées, les membres du comité veulent ainsi pouvoir contribuer, à court terme, à la nomination de femmes à des conseils d'administration.

### ACCUEIL ET PARTENARIAT

Pour promouvoir Montréal auprès des investisseurs étrangers comme place d'affaires exceptionnelle, le comité procédait le 2 mars dernier au lancement de "Action Montréal: le Guide des investisseurs".

Par la publication de ce document, la communauté d'affaires montréalaise s'est dotée d'un outil privilégié d'information en vue de positionner Montréal face aux marchés étrangers. Ce guide, produit par des gens d'affaires pour des gens d'affaires, donne à Montréal l'image d'excellence qui lui revient.

### ACTION FEMMES D'AFFAIRES (CAFA)

Poursuivant sa mission de favoriser la participation active de la femme d'affaires dans l'évolution économique du Montréal métropolitain, le comité Action Femmes d'Affaires (CAFA) a multiplié les initiatives en ce sens. Le CAFA a notamment assuré l'organisation du dîner réseau annuel des femmes membres de la Chambre qui est en voie de s'imposer comme LE rendez-vous annuel des femmes d'affaires de la région métropolitaine. Le CAFA a également organisé "les petits-déjeuners du jeudi" qui étaient des occasions de rencontres et d'échanges. Il a de plus mis sur pied trois séminaires mettant en présence des femmes d'affaires et des chercheurs de la région. Un colloque sur le problème de l'alcool et des drogues en milieu de travail doit également être inscrit au bilan des activités du comité, colloque organisé conjointement avec l'Association des professionnels en ressources humaines. Le CAFA a par ailleurs alimenté la position de la Chambre dans le dossier de l'équité en emploi.

## Les comités

### ACTION / FORMATION / ÉDUCATION

Créé suite à la fusion des comités Formation, Éducation et Collaboration Universités/Monde des affaires, le comité Action/Formation/Éducation a orchestré une offensive tous azimuts afin de faire évoluer le dossier de la formation de la main-d'oeuvre. Le comité a, ainsi, réédité l'opération contact-formation mise sur pied l'an dernier dans le but de sensibiliser les PME aux avantages de la formation en entreprise. Une étude sur le recrutement des techniciens, du personnel de bureau et du personnel de métier a également été réalisée auprès d'un échantillon représentatif des membres de la Chambre. Le comité a par ailleurs apporté son soutien au Salon Carrières et Professions organisé par l'école secondaire Pierre Laporte et a assuré la tenue de la septième édition du concours "Étudiants de l'année" qui a valu à cinq étudiants un stage d'été rémunéré en entreprise.

En plus de participer à la réflexion concernant le projet d'une Société de la main-d'oeuvre annoncé par le gouvernement du Québec, le comité a poursuivi les expériences pilotes d'échange de personnel dans le cadre du programme d'enrichissement mutuel universités-entreprises. Le comité évalue actuellement les modalités d'application d'un programme de promotion de la formation professionnelle auprès des jeunes du secondaire.

### AÉROSPATIAL

Le comité Aérospatial a complété à l'automne sa série de conférences sur l'espace amorcée l'an dernier avec les allocutions de James T. Rose, de la NASA et du général Jean-Loup Chrétien du Centre national français d'études spatiales. Le comité s'est également appliqué à défendre les intérêts des gens d'affaires de la région lors des audiences du Comité fédéral sur l'exportation des armes.

### ALLIANCES STRATÉGIQUES

Très dynamique, le comité Alliances stratégiques a poursuivi ses efforts visant à sensibiliser les gens d'affaires aux avantages de conclure des alliances dans le contexte de la mondialisation des marchés. Le comité a ainsi contribué à trois des quinze mini-colloques présentés dans le cadre du programme des mini-conférences de la Chambre. Le comité a, en outre, assuré la rédaction de trois articles parus dans Commerce Montréal relatant des expériences

à succès liées au phénomène des alliances stratégiques. Le projet d'un vidéo sur les alliances stratégiques a également concentré les énergies des membres du comité et devrait être finalisé l'an prochain. Une recherche de financement est présentement en cours.

### ASSEMBLÉE ARTS AFFAIRES

Afin de favoriser davantage le rapprochement du milieu des affaires et du milieu des arts, la Chambre s'est associée à la CIDEDEC (Commission d'initiative en développement culturel de la Ville de Montréal) pour faire un succès de la première édition du "Prix Arts-Affaires de Montréal".

Le programme de jumelage Arts-Affaires, projet né de l'Assemblée Arts Affaires et visant à recruter des gens d'affaires d'expérience intéressés à offrir bénévolement leur expertise professionnelle à un organisme culturel, poursuit maintenant son action grâce à l'importante collaboration de la CIDEDEC dans le dossier.

### CENTRE-VILLE

Le comité Centre-ville, dont l'objectif consiste à favoriser la qualité de l'environnement du Centre-ville en intensifiant les liens entre les divers intervenants qui jouent un rôle d'importance dans la visibilité et la notoriété du Centre-ville de Montréal, termine sa première saison.

En plus d'avoir déjà établi des relations avec plusieurs intervenants, le comité Centre-Ville a collaboré avec le comité Développement urbain de la Chambre pour élaborer un document de réflexion pour la Commission sur la revitalisation de la rue Sainte-Catherine.

### CONSEIL PERMANENT D'INITIATIVES DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN (COPIMM)

Réunissant des représentants des principales chambres de commerce de la région métropolitaine, le COPIMM a permis, pour une troisième année consécutive, de favoriser le dialogue entre les importants intervenants du développement du Grand Montréal. L'unanimité des chambres de la région s'est notamment faite autour de l'important dossier de la formation de la main-d'oeuvre.

## Les comités

### DÉVELOPPEMENT URBAIN

Six sous-comités travaillent sans relâche sur plusieurs aspects du développement urbain. Voici quelques-uns des principaux dossiers traités cette année:

Le sous-comité du développement résidentiel proposait cette année la création d'un "Fonds permanent de développement résidentiel" englobant tant le logement social que le logement privé. Le projet est actuellement étudié par le service d'habitation de la Ville;

Une enquête, menée auprès d'une vingtaine d'entreprises montréalaises, a été effectuée pour connaître la perception de la santé du centre-ville (voir article dans le présent numéro);

Le comité a provoqué une rencontre entre les principaux propriétaires des rives du St-Laurent afin de favoriser le développement d'une vision commune de la mise en valeur optimale de cette zone privilégiée de Montréal;

De plus, à la lumière des commentaires des membres du comité Développement urbain, la Chambre a appuyé le projet d'établissement d'un nouveau Forum sur le site actuel de la Gare Windsor.

### ENVIRONNEMENT

Le comité Environnement a alimenté la position de la Chambre vis-à-vis deux dossiers d'actualité: le projet de loi fédéral C-13 et le projet de création d'un Office de protection de l'environnement du Québec. Le comité a également participé à la rédaction du mémoire que la Chambre a soumis devant la Commission parlementaire de l'aménagement et des équipements.

### FAMILLE ET EMPLOI

Ce groupe de travail issu du comité Action Femmes d'Affaires a piloté une demande de subvention en collaboration avec des chercheurs des HEC pour la réalisation d'une étude sur les coûts/bénéfices associés aux mesures facilitant la conciliation travail/famille. Ce comité a également conçu et publié un deuxième bulletin consacré au thème de l'harmonisation des responsabilités familiales et professionnelles, bulletin distribué ce printemps à tous les membres de la Chambre. Enfin, la tenue le 21 mai dernier d'une mini-conférence portant sur le thème de la qualité de vie via la conciliation travail/famille complète les réalisations de ce groupe de travail pour l'exercice 1991-92.

### FINANCE

Le comité poursuit ses travaux afin de trouver des façons d'augmenter à long terme les ressources de la Chambre.

### FINANCEMENT ET CAPITALISATION

Conçu par les membres du comité Financement et capitalisation, le guide intitulé "Financement, fusion et acquisition d'entreprises" a été distribué à tous les délégués clés des entreprises membres à la Chambre en janvier dernier (ce guide est aujourd'hui disponible à tous les membres sur demande). Le comité a d'autre part organisé, en collaboration avec l'Association des banquiers canadiens, un colloque portant sur le plan d'affaires en plus d'assurer la réalisation de la mini-conférence du 2 avril dernier ayant pour titre "Perspectives économiques: faut-il blâmer les banquiers". Enfin, le comité s'est penché sur la question du financement universitaire formulant des recommandations en ce sens.

### MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN - ÉTATS-UNIS

Afin de promouvoir davantage les échanges commerciaux dans le contexte d'un développement accru des relations d'affaires entre le Canada et les États-Unis, le comité a mis sur pied une série de mini-conférences accueillant près de 200 participants.

### PME

En plus de procéder, à l'automne, au lancement du "Guide sur le parrainage d'entreprises", fruit de deux années d'efforts, le comité Parrainage PME a contribué à pas moins de trois mini-conférences portant sur les thèmes suivants: la qualité totale, la gestion des ressources humaines et l'automatisation. Le comité s'est également associé à l'Ordre des comptables agréés et à la Banque fédérale de développement pour l'organisation d'un colloque consacré au thème des stratégies à succès. Le comité a, par ailleurs, réuni autour d'une même table des représentants des principaux organismes de soutien à l'entrepreneuriat afin que ceux-ci puissent s'intégrer au réseau de la Chambre et se faire mieux connaître. Le comité étudie actuellement les suites à donner au dossier du parrainage d'entreprises.

## Les comités

### RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET HAUTE TECHNOLOGIE

Le principal dossier ayant retenu l'attention en 1991-92: la loi C-22. La Chambre, sur recommandations du comité, a pris position de façon ferme dans le débat. L'industrie pharmaceutique canadienne doit bénéficier d'une protection intellectuelle comparable à celle consentie aux autres pays industrialisés sous peine de ne plus être compétitifs avec ces derniers en matière de haute technologie médicale.

Le comité Recherche, développement et haute technologie a récemment rassemblé les principaux intervenants dans ce dossier. Le consensus dégagé de cette table de concertation inspirera sans doute les prochaines décisions gouvernementales.

### SOLUTIONS DE RECHANGE AUX RÈGLEMENTS DES CONFLITS

Consacrée dossier du mois dans l'édition de mars dernier de Commerce Montréal, la question des solutions de rechange au règlements des conflits a fait l'objet, cette année, d'une attention particulière. Ainsi, une déclaration de principe sur le règlement des litiges préparée par le comité a été adoptée par la Chambre qui, depuis, encourage ses membres à y adhérer. En outre, le comité a cherché à sensibiliser les membres à cette thématique en tenant le 7 mai dernier une mini-conférence. Le comité poursuit par ailleurs ses démarches afin de mettre éventuellement sur pied un centre qui aurait pour mission d'offrir à la communauté d'affaires un service novateur pour faciliter le règlement des conflits d'affaires.

### TOURISME

Une grande préoccupation a inspiré la plupart des activités du comité cette année: L'accueil et l'hospitalité que les Montréalais réservent aux touristes.

La création du sous-comité Accueil et hospitalité en septembre dernier, la présentation d'un mémoire à la Commission chargée d'étudier l'industrie touristique montréalaise, une campagne d'information et de sensibilisation dans "Commerce Montréal" et la constitution d'une équipe de gens d'affaires bénévoles pour accueillir de façon très spéciale les congressistes de l'Association des World Trade Centres, à Montréal, en mai dernier, sont quelques-unes des initiatives que le comité Tourisme a réalisées cette année.

Le comité collabore aussi à l'organisation du Colloque des Grands Fleuves qui aura lieu à Montréal cet automne.

### TRANSPORT

Pour les membres du comité Transport, l'exercice 1991-92 aura été placé sous le signe de la mobilisation en vue de l'organisation de l'important colloque sur le Transport qui s'est déroulé les 28 et 29 mai dernier au Palais des Congrès et qui a fait l'objet du congrès de la Chambre, cette année. (Voir les pages "Colloque sur le Transport" dans le présent numéro).



Véritable réseau de transbordement trains-camions, les terminaux intermodaux de CN Amérique du Nord desservent le Canada, d'un bout à l'autre.

## Camions... bienvenue à bord!

Étant donné que les voies de CN Amérique du Nord longent la plupart de nos routes les plus achalandées, l'utilisation des camions pour le transport à grande distance constitue un véritable gaspillage.

Il existe pourtant une solution logique : notre service intermodal. En utilisant en tandem camions et trains, on bénéficie des avantages des deux modes.

Notre réseau a la capacité voulue pour dégager les routes, tout en offrant aux expéditeurs et transporteurs routiers un système de transport global des plus efficaces. De plus, un train de CN Amérique du Nord consomme trois fois moins de carburant pour

transporter la même quantité de marchandises qu'un camion.

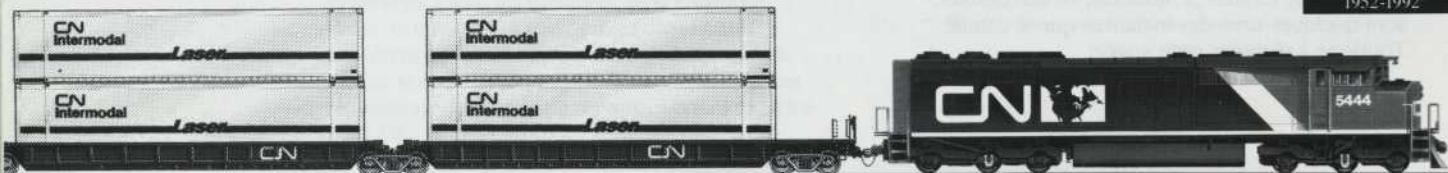
Conçus pour respecter des délais précis, les trains Laser relient les bases de notre réseau intermodal. C'est là que semi-remorques et conteneurs passent du train au camion et vice-versa : le train assure le long parcours, le camion, le ramassage et la livraison porte à porte.

Il peut être avantageux pour votre entreprise de faire prendre le train aux camions. Notre équipe de l'Intermodal est à même de vous offrir la formule de services adaptés à vos besoins pour soulager vos problèmes de distribution.



AMÉRIQUE DU NORD

Un continent à votre portée.





## Le Port de Montréal rapproche les continents

Le Port de Montréal, situé sur le plus court trajet entre l'Europe et le cœur industriel de l'Amérique du Nord, rapproche encore plus clients et fournisseurs des deux continents. En fait, choisir toute autre route équivaldrait simplement à une perte de temps et d'argent.



Port de Montréal  
Port of Montreal

**Le Port de Montréal met le monde  
à votre portée**



# MAÎTRE DE LA SITUATION

Même une entreprise dont la mission consiste à offrir des protections à ses clients doit s'assurer d'avoir l'écorce bien solide en vue des coups durs. C'est lorsqu'il s'agit d'éviter à votre entreprise de se retrouver coincée entre l'arbre et l'écorce, que l'expertise en droit des assurances du cabinet Lavery, de Billy prend toute sa valeur et vous permet de demeurer maître de la situation.



**LAVERY, DE BILLY**  
AVOCATS

Montréal  
Bureau 4000  
1, Place Ville Marie  
Montréal (Québec)  
H3B 4M4  
(514) 871-1522

Ottawa  
20<sup>e</sup> étage  
45, rue O'Connor  
Ottawa (Ontario)  
K1P 1A4  
(613) 594-4936

Québec  
Bureau 500  
925, chemin Saint-Louis  
Québec (Québec)  
G1S 1C1  
(418) 688-5000

Toronto, Ottawa, Région de York, Calgary,  
Vancouver et Londres, Angleterre :  
cabinet associé Blake, Cassels & Graydon